

PLAN NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES EN FRANCE METROPOLITAINE

2016-2025

BILAN 2018



Un programme du :



Animé par :



Piloté et financé par :



En collaboration avec :



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

CITATION RECOMMANDEE DU RAPPORT ENTIER :

WIOREK V. 2018. *Plan National d'Actions Chiroptères (2016-2025) – Bilan 2018 / Fédération des Conservatoires d'espaces naturels*. MTES/DREAL Bourgogne-Franche-Comté, 87 p.

REMERCIEMENTS :

Merci à l'ensemble du réseau (animateurs des plans régionaux, groupes Chiroptères et associations de protection de l'environnement en région, coordinateurs régionaux de la coordination chiroptères nationale de la SFEPM, conservatoires d'espaces naturels, DREAL, salariés et bénévoles) qui a su poursuivre la dynamique engagée dans le cadre du PNA. Merci à eux et aux pilotes et partenaires des actions du plan pour leur collaboration durant cette année 2018, et pour leur contribution aux réflexions concernant la mise en route du PNA.

Merci également aux photographes qui ont permis d'illustrer ce document et d'autres durant cette année 2018.

Merci à l'équipe de la FCEN, à la DREAL Bourgogne - Franche-Comté, à la SFEPM et au MNHN pour leur soutien qu'il soit moral, financier ou technique.

SOMMAIRE

Sommaire	3
Introduction.....	1
1 Bilan des actions 2018.....	2
1.1 ACTION N°1 : Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	3
1.2 ACTION N°2 : Organiser une veille sanitaire	4
1.3 ACTION N°3 : Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors biologiques.....	6
1.4 ACTION N°4 : Protéger les gîtes souterrains et rupestres	6
1.5 ACTION N°5 : Protéger les gîtes dans les bâtiments.....	7
1.6 ACTION N°6 : Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art.....	7
1.7 ACTION N°7 : Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens.....	8
1.8 ACTION N°8 : Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée	9
1.9 ACTION N°9 : Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles	9
1.10 ACTION N°10 : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser	10
2 Communication.....	14
2.1 Lettre électronique.....	14
2.2 Site internet.....	15
2.3 Veille documentaire	18
2.4 Réseaux sociaux.....	18
2.5 Revue de presse	19
3 Colloques	20
3.1 Participation à des manifestations d'ampleur nationale	20
3.2 Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels 2018.....	20
4 Réunions et moyens humains	21
4.1 Planning des réunions	21
4.2 Moyens humains	22

5	Synthèse 2018.....	23
	Annexes	27

INTRODUCTION

Le second plan national d'actions, mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), a été rédigé par la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM). Il a été mis en œuvre de 2009 à 2013 par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et piloté par la DREAL Franche-Comté, à la suite du 1er Plan National de restauration 1999-2003. 26 actions avaient été identifiées afin de répondre aux objectifs de conservation des populations des 34 espèces de chauves-souris que la France métropolitaine peut compter.

Dans l'attente d'un nouveau PNA en faveur des Chiroptères, entre 2013 et 2016, des conventions de transition ont été signées entre la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et la DREAL Bourgogne Franche-Comté (DREAL BFC) afin de poursuivre les actions prioritaires et rédiger le plan national d'actions suivant.

Le Plan 2016-2025 a été présenté devant la commission faune du CNPN le 23 septembre 2016 ; une consultation publique a ensuite été conduite jusqu'en décembre 2016. Il concerne 19 espèces définies comme « prioritaires », et se décline en 10 actions à travers 3 objectifs spécifiques.

Fin janvier 2017, un courrier officiel du MTES a été envoyé aux DREAL pour une déclinaison régionale du plan. En effet, la spécificité de ce plan national est sa déclinaison dans chaque région française, sachant que l'ensemble des 34 espèces de chiroptères sont protégées. Les plans régionaux d'actions (PRAC) sont animés par des structures locales et pilotés par les DREAL respectives.

Une nouvelle convention a été signée pour 2018 avec pour visée le financement des charges de personnel et des frais induits pour l'animation et la coordination du troisième Plan National d'Actions Chiroptères par la FCEN (81 490 euros).

Ce document présente les actions réalisées de janvier à décembre 2018.



1 BILAN DES ACTIONS 2018

Le plan s'articule autour de 3 axes :



Le PNA 2016-2025 s'articule autour de 10 actions, contrairement au PNA précédent qui en comptait 26. Toutes les actions ont été travaillées en 2018.

Grands axes	n°	Intitulé de l'action	Pilotes
AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET ASSURER LE SUIVI EN VUE DE LA CONSERVATION DES POPULATIONS	1	Mettre en place un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	SFEPM en lien avec le MNHN
	2	Organiser une veille sanitaire	ANSES, ONCFS, SFEPM
PRENDRE EN COMPTE LES CHIROPTÈRES DANS LES AMÉNAGEMENTS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES	3	Intégrer les Chiroptères dans l' aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques	FCEN
	4	Protéger les gîtes souterrains et rupestres	FCEN
	5	Protéger les gîtes dans les bâtiments	FCEN en lien avec le ministère de la Culture et le CEREMA
	6	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	CEREMA
	7	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens	SFEPM
	8	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	ONF, CNPF, SFEPM
	9	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles	FCEN en lien avec le ministère de l'Agriculture
SOUTENIR LE RÉSEAU ET INFORMER	10	Soutenir les réseaux , promouvoir les échanges et sensibiliser	FCEN en lien avec le Muséum de Genève, le Muséum de Bourges, le MNHN, la SFEPM

1.1 ACTION N°1 :

Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces

PILOTES :



Une [présentation](#) de toutes les actions faites dans le cadre de la création de l'Observatoire des chiroptères tel que défini dans le PNA a été faite à la journée technique des rencontres nationales chiroptères de Bourges en Mars 2018. Les objectifs et l'état d'avancement de cette action ont été synthétisés dans un [Etat de l'Art](#) de l'action. L'action 1 du PNA a considérablement avancé en 2018, suite à l'ouverture d'un poste de chargé de mission espèces protégées au sein de la SFEPM en avril 2018.

Ainsi, dans le cadre de la création de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) volet Chiroptères, deux documents techniques ont été rédigés :

- " Guide méthodologique pour la standardisation de la saisie et l'agrégation des données d'occurrence de Chiroptères, et la vérification de la conformité et cohérence de cette saisie ". Ce document décrit l'ensemble des informations qui seront intégrées dans la base de données qui alimentera notamment le portail cartographique de l'ONM.
- " Guide méthodologique pour la validation scientifique des données d'occurrence de Chiroptères ". Ce document est relatif aux modalités de validation propres à toute base de données.

Ces documents ont été soumis à la relecture du MNHN fin 2018 et seront validés courant 2019.

Le recrutement d'un géomaticien à la SFEPM en décembre 2018 a permis d'amorcer le développement du portail cartographique de l'ONM (construit sous [GéoNature](#)), sur la base des documents précédemment mentionnés et sur l'utilisation des données des précédents reportages Natura 2000.

La convention cadre de partenariat associatif pour la mise en œuvre de l'ONM a été finalisée et a été soumise à la relecture du Conseil d'administration de la SFEPM fin 2018.

Une réunion avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) s'est tenue en novembre afin de définir le fonctionnement entre les deux structures et les perspectives pour l'ONM.

► *Annexe 1 : Observatoire National des Mammifères - Volet Chiroptère : Etat de l'art*



1.2 ACTION N°2 :

Organiser une veille sanitaire



🦋 Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) ONCFS

En 2018, aucune formation n'a pu être dispensée, faute de participants. Cette formation des formateurs SMAC, prévue annuellement, a pour objectifs d'expliquer la bonne prise de relevés des commémoratifs ainsi que la prise en main du logiciel de base de données Epifaune du réseau SAGIR (réseau de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France).

Etant donné la difficulté pour les référents de se rendre en région Centre Val de Loire pour cette formation spécifique aux chiroptères, l'ONCFS a décidé de coupler la formation Epifaune destinée aux acteurs du réseau SAGIR (réseau de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France) à celle du réseau SMAC. Ces formations se feront en régions, seront donc plus accessibles d'un point de vue logistique, et permettront de rapprocher les acteurs.

Le PNA contribue par ailleurs à l'animation du réseau SMAC à travers une liste de discussion.

🦋 Rage - ANSES

La veille sur la rage s'est poursuivie : en 2018, **377** cadavres de chauves-souris autochtones ont été reçues et analysées par le Laboratoire National de Référence de la Rage (Anses-Nancy). Parmi ces 377 chauves-souris, **5 chauves-souris** ont été montrées infectées par la souche virale EBLV-1, qui est communément isolée en France et en Europe. Toutes les chauves-souris montrées infectées en 2018 ont été identifiées comme des Sérotines communes.

Pendant la même période, le Centre National de Référence de la Rage (IPP Paris) a reçu et analysé **28 chauves-souris**. Sur ces 28 chauves-souris, **deux** ont été montrées infectées par le lyssavirus EBLV-1.

Ni la souche BBLV, ni la souche LLEBV précédemment identifiées en France métropolitaine n'ont été identifiées en 2018 (en France métropolitaine).

🦋 Syndrome de la maladie du nez Blanc - SFEPM

Il y a 10 ans, le champignon *Pseudogymnoascus (Geomyces) destructans*, associé à la maladie du nez blanc (WND=White Nose Disease) a causé une hécatombe chez les chauves-souris en Amérique et provoqué l'inquiétude des chiroptérologues français et européens.

Lorsque le champignon fut découvert pour la première fois en Europe (en France), il s'agissait de définir si celui-ci était issu d'une espèce autochtone ou d'une introduction récente, qui aurait alors été une menace importante sur les populations de chiroptères en Europe. Grâce aux prélèvements des chiroptérologues français et européens, les analyses génétiques réalisées ont permis de confirmer que la population du champignon en Europe était très ancienne ; les chauves-souris ayant évolué avec le champignon et seraient a priori résistantes/tolérantes à différentes lignées (populations isolées géographiquement).

Le transport de ce champignon entre différentes régions du monde (par l'Homme par exemple) peut cependant engendrer des problèmes de santé. Les lignées d'origines différentes, ne causant chacune aucun



problème de santé aux chiroptères dans leur région d'origine, peuvent se reproduire sexuellement et former des hybrides très virulents.

Les échantillons de *Pseudogymnoascus destructans* prélevés en Europe ont mis en évidence des différences génétiques importantes qui suggèrent la présence de plusieurs lignées ou populations partiellement /complètement isolées. Le manque d'échantillons empêche les scientifiques d'établir des conclusions plus précises, nécessaires pour émettre des recommandations en vue de limiter les possibilités de transport du champignon et donc la naissance d'hybrides virulents.

En France, les résultats (qui reposent sur un nombre restreint d'échantillons et de sites) suggèrent la présence d'au moins deux lignées.

Cette maladie pouvant être dévastatrice pour les chiroptères, le réseau a été sollicité afin de contribuer à la récolte d'échantillons. Un [guide photo](#) a été élaboré et transmis, un protocole et du matériel de prélèvement est également à disposition des chiroptérologues par le biais de Sébastien Puechmaille.

La présence de *Geomyces destructans* a été confirmée (génétiquement) dans seulement 25 sites en France en 8 ans (2009-2017 inclus). Entre 2009 et 2016, seulement 2 sites étaient échantillonnés par an en moyenne ; en 2017, 12 nouveaux sites échantillonnés, pour un total de 21 sites en 2018. Malgré une tendance à l'augmentation du nombre d'échantillons (81) en 2018, de très grosses disparités géographiques ont été observées (amas correspondants aux prospections d'une personne dans un périmètre restreint et déséquilibre Nord/Sud). Sur le territoire, 155 échantillons proviennent de la moitié Nord de la France et 4 du Sud du pays.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Région	1	2	2	2	0	3	3	2	6	7	11
Département	1	2	3	2	0	3	3	2	8	9	18
Site	1	2	3	2	0	3	3	4	17	21	43
Echantillons	1	3	3	2	0	5	8	5	48	81	159

Nombre d'échantillons prélevés sur chiroptères vivants, visiblement infectés et origine

Il est encore difficile de d'établir une cartographie des différentes populations du champignon en France et ainsi de pouvoir mettre en place des mesures préventives sur les mouvements à éviter.

✈ Ecofect - Université de Lyon



En juin 2018, le Comité de Pilotage du PNA Chiroptères a voté à l'unanimité l'intégration du LabEx Ecofect ([Dynamiques éco-évolutives des maladies infectieuses](#)) au sein de l'action 2 du plan. Une présentation faite par Dominique Pontier (Professeure à l'Université Claude Bernard Lyon 1) au

COPIL a permis d'entrevoir les perspectives de ces travaux au-delà de l'aspect sanitaire (écologie des espèces, dynamique de populations, aménagement du territoire...).



1.3 ACTION N°3 :

Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors biologiques



La 10ème édition de l'évènement national « Le jour de la Nuit » a eu lieu le samedi 13 octobre 2018. Cette opération de sensibilisation du public, des collectivités et des tous les acteurs à l'impact de la pollution lumineuse, a été relayée sur le site internet de la FCEN et du PNA Chiroptères. Lors de cet événement, **9** animations ont été proposées par **4** Conservatoires d'espaces naturels, rassemblant quelque **157 personnes**.

► Annexe 2 : Bilan FCEN du Jour de la Nuit 2018

1.4 ACTION N°4 :

Protéger les gîtes souterrains et rupestres



La Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques du MTES (DGPR) a publié le 6 juillet 2018 [une note technique](#) relative aux modalités d'application de la procédure d'arrêt définitif des travaux miniers, du transfert des installations hydrauliques et hydrauliques de sécurité, et de la prévention et de la surveillance des risques miniers résiduels.

Concernant les chauves-souris, la note indique qu'il conviendra de se référer à la note DGPR/DGALN à venir, sur laquelle le réseau et la DREAL BFC ont commencé à travailler en 2017.

Cette nouvelle note, visant à remplacer la circulaire du 27 mai 2008 relative à l'arrêt des travaux miniers, devrait aller plus loin dans la prise en compte des chiroptères. Ce travail a été amorcé avec le soutien de la SFEPM et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté afin d'intégrer la potentialité d'accueil des anciennes mines ainsi que la prise en compte des carrières.

Une réunion a eu lieu au MTES avec le Bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques afin de déterminer les modalités juridiques d'intégration des carrières. Une nouvelle version de la note a été ainsi élaborée avec le réseau et la DREAL BFC afin d'être soumise au MTES.



1.5 ACTION N°5 :

Protéger les gîtes dans les bâtiments

PILOTES :



En application de la directive européenne relative à l'efficacité énergétique de 2012 (2012/27/UE), la France s'est engagée dans un programme de réduction de la consommation d'énergie à grande échelle, dans lequel le bâtiment est un secteur d'action prioritaire. Programmes de rénovation et d'isolation des bâtiments anciens, évolution des équipements utilisés, modification des caractéristiques techniques dans les bâtiments neufs, ces nouvelles orientations d'économie d'énergie se traduisent par une modification et/ou réduction des potentialités d'accueil des chauves-souris dans les bâtiments par destructions directes.

En 2016, suite à ce constat inquiétant, le Ministère de la transition écologique et solidaire a demandé au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) de mener une réflexion globale sur la prise en compte des chauves-souris dans les travaux d'isolation des bâtiments.



L'étude réalisée par le CEREMA dresse un état des lieux sur la situation actuelle et propose des pistes d'actions à l'échelle nationale afin de faire progresser la connaissance et la prise en compte des chiroptères dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments. Le document « [Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments – Etat des lieux des connaissances et premières pistes d'actions](#) », a fait l'objet d'une réunion au MTES. Suite aux remarques faites, la version finale a été validée puis diffusée en interne des services de l'Etat et au réseau chiroptères.

1.6 ACTION N°6 :

Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

PILOTE :



La note d'information n°7 « [Chiroptères et infrastructures de transport](#) » rédigée par le CEREMA en 2017 a été officiellement publiée en octobre 2018 et diffusée à l'ensemble du réseau.

1.7 ACTION N°7 :

Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens

PILOTE :



Le groupe de travail technique éolien de la SFEPM dédié à l'action 7 s'est retrouvé en mars 2018 et a décidé de se réorganiser en sous-groupes thématiques :

- Sous-groupe 1 : Accompagnement technique, guides, sensibilisation, incitation et valorisation des bonnes pratiques
- Sous-groupe 2 : Actions juridiques, traquer les mauvaises pratiques, et faire savoir
- Sous-groupe 3 : Observatoire des pratiques et des impacts
- Sous-groupe 4 : Représentation / lobbying à l'échelle nationale, et recherche de financements
- Sous-groupe 5 : Communication large (grand public)



Dans une décision du 5 avril 2018, le MTES a approuvé la révision du [protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres](#), encadrant les obligations des exploitants en termes de protection de l'environnement à chaque étape de leur projet, conformément aux articles 3.7 de l'annexe 1 de l'[arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des ICPE](#) et 12 de l'[arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations soumises à autorisation](#). Ce protocole, auquel le groupe de travail SFEPM en charge de l'action 7 a activement contribué en 2017, permet aux exploitants d'assurer un suivi des incidences de leur(s) parc(s) éolien(s) sur la faune volante, de les évaluer et de prendre les mesures nécessaires pour les réduire.

Les représentants du groupe de travail ont également participé à la réunion « programme national éolien et biodiversité » organisé en novembre 2018 en présence des services du Ministère (DGPR, DEB, DGEC), le SER, la FEE, le WWF, la LPO, l'ADEME, l'IUCN, et la SFEPM.

La réorganisation en sous-groupes ainsi que la feuille de route y ont été présentés. Parmi les actions envisagées pour les chauves-souris, la SFEPM y a annoncé la perspective d'édition de fiches techniques notamment à destination des DREAL et inspecteurs ICPE, la sollicitation des turbiniers à des échanges avec certains sous-groupes sur la mise en œuvre des réglementations. L'ADEME a été sollicitée lors de cette réunion pour le financement d'un poste salarié pour la mise en œuvre ce programme ambitieux.

► Annexe 3 : Compte-rendu Réunion programme national éolien & biodiversité



1.8 ACTION N°8 :

Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée



L'année 2018 a permis l'organisation de journées techniques forêt pour l'ensemble des forestiers et naturalistes. Animateurs de Plans Régionaux d'Actions, coordinateurs de groupes chiroptères de la SFEPM, forestiers publics et privés seront réunis le temps d'une journée afin d'identifier les enjeux de l'usage forestier en rapport aux chiroptères, tout en échangeant sur des cas concrets sur le terrain.

Au total, quelques 14 rencontres ont été organisées localement, afin d'évoquer les enjeux chiroptères en milieu forestier : Alsace, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne, Centre Val de Loire, Champagne Ardenne (Aube et Haute Marne), Franche Comté, Ile de France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie et Nouvelle Aquitaine.

Un questionnaire de satisfaction a été transmis aux animateurs de PRAC. Un bilan de ces journées sera réalisé par la SFEPM en 2019.



Journées techniques chiroptères et forêts (Bourgogne et Franche Comté) © Valérie Wiorek

► Annexe 4 : Récapitulatif Journées techniques forêt

1.9 ACTION N°9 : Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles



Le futur protocole Chiroptères de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité a été abordé lors du comité de pilotage de l'OAB, qui s'est tenu en mai au Ministère de l'agriculture. Une présentation du PNA a été faite par le MNHN.

La FCEN a participé à l'élaboration du protocole adapté au milieu agricole.



1.10 ACTION N°10 :

Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser

PILOTES :



Documentation

La FCEN a passé en 2015 une convention avec le Muséum d'histoire naturelle de Genève et le Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris afin de permettre l'accès des chiroptérologues français au fonds bibliographique de la [Bibliothèque mondiale des chauves-souris](#). En 2018, **30 demandes** de publications ont été réalisées pour la France. Pour **15** d'entre elles, les internautes ont précisé passer commande dans le cadre du PNA. Cela correspond à **166** documents numérisés transmis par le CCO, soit 3 690 pages. Jusqu'au 31 décembre 2018, **269** personnes sont inscrites sur la liste des personnes susceptibles de commander des publications, soit 8 nouveaux inscrits.

Formations

En 2018, deux **stages théoriques** d'initiation à la pratique de la capture ont eu lieu en Haute-Loire et à La Réunion (visio-conférence depuis Paris) co-organisés par le MNHN et les Groupes Chiroptères locaux (CSA, GCRA & GCOI). Ainsi, 19 personnes ont pu participer à ces stages dont 17 personnes en début de formation et 2 captureurs expérimentés. Ces stages ont pour but de présenter le cadre scientifique dans lequel doit se faire une capture, la déontologie, la réglementation, les aspects techniques, sanitaires et vétérinaires et la valorisation des données. Quatre formateurs se sont rendus disponibles pour organiser et intervenir lors des stages.

Un **stage de validation des compétences** a été organisé en septembre en Charente co-organisé par le MNHN et les formateurs, en parallèle de l'étude sur le Grand Rhinolophe mené par Nature Environnement 17 et Ecofect. Sur les 8 participants, 7 ont obtenu leur habilitation à la capture des Chiroptères. Six formateurs ont été mobilisés pour ce stage de validation, le référent MNHN n'était pas présent cette année (congé maternité) mais le stage s'est très bien déroulé grâce à l'investissement des formateurs.

En 2018, suite aux échanges prolifiques qui ont eu lieu lors des Rencontres des formateurs à la capture en 2017 (CR envoyé aux formateurs en janvier 2018), les **outils utilisés dans le cadre de la formation** ont été améliorés : code de déontologie, carnet de formation, guide pour accompagner le remplissage du carnet, liste des formateurs, fiches de terrain, etc.

De même, un **agenda partagé avec toutes les sessions de capture** organisées en France a été mis à disposition des stagiaires pour leur faciliter l'accès aux sessions de terrain.

Enfin, **deux listes de diffusion** ont été mises en place pour promouvoir les échanges :

- Liste capture-chiroptères : pour toutes les personnes qui capturent. Cette liste a pour vocation de créer un espace de discussion et d'échange sur la pratique de la capture des Chiroptères, d'un point de vue technique et éthique. Elle est faite pour : partager son expérience, ses observations, ses résultats, poser des questions sur les techniques, le matériel, etc., échanger sur les bonnes pratiques, disposer des résultats issus de l'exploitation des données de capture, notamment ceux produits par le MNHN, être informé des diverses actualités, publications, événements autour de la capture.



- Liste formation-capture-chiroptères : pour les stagiaires en cours de formation. Cette liste a pour vocation de créer un espace de discussion et d'échange sur la formation à la pratique de la capture des Chiroptères. Elle est faite pour : poser des questions sur la formation et ses modalités, poser des questions sur les pratiques, les techniques, le matériel, etc., échanger sur les bonnes pratiques, être informé des sessions de capture à venir, être informé des diverses actualités, publications, événements autour de la capture, disposer des outils de référence via un espace de stockage.

✚ Coordination des activités de capture

Cahier technique

La version 3 du *Cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé de données* a été diffusée aux stagiaires et à la communauté des captureurs en juillet 2018 via les listes de diffusion.

Coordination et animation de la capture des Chiroptères en France – plateforme CACCHI

Le projet de demande de dérogation qui permettra de mettre en place la coordination et l'animation de la capture des Chiroptères en France – plateforme CACCHI, a été soumise au MTES en juin 2018. Ce travail est mené en étroite collaboration avec les Groupes Chiroptères régionaux (représentés par la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM, dans le cadre de l'Observatoire National des Chiroptères), la SFEPM, la FCEN, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, le Réseau Mammifères de l'ONF et le MNHN.

Cette plateforme CACCHI s'articule autour des quatre grands axes :

- la formation à la pratique de la capture,
- le recensement et la validation des programmes de recherche, de conservation et d'amélioration des connaissances,
- la gestion et la valorisation des données de capture,
- la veille scientifique des connaissances et des pratiques.

✚ Comité de pilotage



Le Comité de pilotage s'est tenu le 13 juin 2018 à Paris au Museum National d'Histoire Naturelle et a réuni 20 personnes. Le [compte-rendu](#) a été mis en ligne sur le site du PNA et diffusé au réseau.

COPIL PNAC © Maud Le Nagard

✚ Animation du réseau national de correspondants CEN

Le réseau des référents chiroptères des CEN a été sollicité afin de recueillir des retours d'expérience, notamment sur les conventions passées avec les comités locaux de spéléologie. Ce réseau de référents est également consulté pour contribuer à l'élaboration du tableau de bord du réseau CEN édité annuellement.

✚ Animation du réseau national des animateurs de plans régionaux



COPIL PRAC Occitanie © Valérie Wiorek

L'appui aux régions s'est poursuivi, notamment avec une participation et des présentations élaborées lors des comités de suivis, comités techniques et comités de pilotage des plans régionaux d'actions (Ile de France, PACA, Pays de la Loire, Occitanie, Auvergne Rhône Alpes).

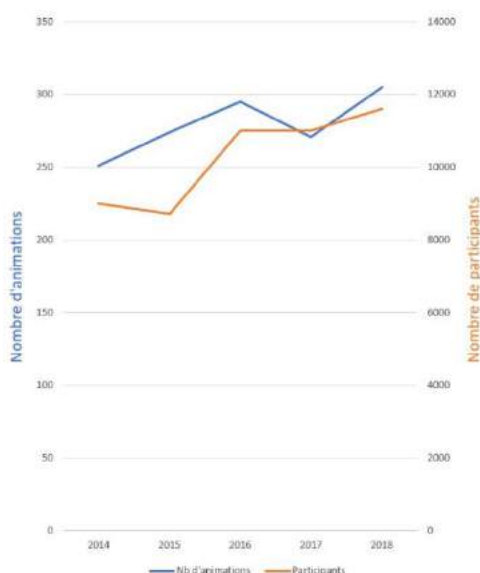
Les échanges autour des retours d'expériences entre les animateurs des plans régionaux, via la liste de diffusion, ont perduré tout au long de l'année, sur des thématiques diverses.

✚ Sensibilisation

En 2018, la chauve-souris mise en lumière par Batlife Europe a été le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). Un [communiqué de presse](#) a été diffusé au niveau européen.

Nuit de la chauve-souris

La 22^{ème} nuit de la chauve-souris s'est déroulée du 25 au 26 août 2018 sur le thème de la cohabitation Homme-chiroptères.



Evolution de la fréquentation et du nombre d'animations depuis 2014. Source : SFEPM

Au total, **289 évènements** ont été enregistrés sur le site internet dédié (285 en métropole + 2 animations sur l'île de la Réunion + 1 animation à Mayotte + 1 animation en Nouvelle-Calédonie). En pratique, **305 animations ont été recensées** sur toute la France, sensibilisant près de 11 603 participants (estimation).

Toutes les nouvelles régions ont participé, mobilisant ainsi **87 départements métropolitains** (2 de moins qu'en 2017). Le bilan complet est disponible auprès de la SFEPM.

L'événement de la nuit de la chauve-souris a été relayé par la FCEN via une page internet créée pour l'occasion sur le [site internet](#) de la FCEN permettant de centraliser les animations réalisées : **64 animations** ont été proposées au grand public par 16 Conservatoires, réunissant **853 participants**.

► *Annexe 5 : Bilan de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris de la FCEN*

► *Annexe 6 : Présentation bilan de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris de la SFEPM*





Opération Refuges

En 2018, 73 nouveaux « Refuges chauves-souris » ont été conventionnés, pour un total de **1004 refuges**, soit 144 refuges de plus qu'en 2017. La grande nouveauté cette année a été la création d'un [portail cartographique](#) permettant une visualisation du réseau des refuges à l'échelle nationale ainsi que la saisie en ligne pour tous les partenaires.

L'ensemble des propriétaires de Refuges a reçu un nouveau numéro de la lettre d'information « l'Arche des Chiros » en novembre 2018.



2 COMMUNICATION

Pour la deuxième année d'animation du troisième PNA et afin de porter à connaissance les éléments de contexte nationaux, certains outils créés en 2017 ont continué d'être exploités et diffusés comme la version papier du PNA, le kakémono ainsi que les plaquettes de présentation du PNA (réimpression prévue en 2019).

D'autres outils de communication ont également été mis en place ou continuent d'être alimentés en 2018.

2.1 Lettre électronique

En 2018, **deux lettres électroniques** « Chiroptères Infos » ont été réalisées et diffusées ([avril](#), [novembre](#)), permettant d'informer des actions régionales, du plan national, des colloques, des publications et des actualités du réseau chiroptères. La lettre, créée en 2009 et éditée depuis 2015 via l'outil Mailchimp, a été envoyée à 561 personnes en moyenne et est ouverte par environ 26% d'entre elles.



Dès sa mise en ligne, Chiroptères infos est mise en avant dans les [actualités](#) du site internet (rubrique également visible en page d'accueil). L'intégralité de ces lettres d'information est aussi archivée sur le site et accessible [en ligne](#).

Le tableau suivant récapitule la parution des différents numéros en 2018, ainsi que des informations liées aux suivis statistiques. A noter que le nombre de destinataires a diminué par rapport à l'année dernière, du fait de la volonté de retirer de la liste de diffusion les destinataires n'ouvrant jamais la lettre d'information.

	Période (2018)	Nombre de destinataires	Taux de lecture (%)	Taux de clics (%)
Chiroptères Infos n°27	13/04/2018	565	27,1	9.1
Chiroptères Infos n°28	07/11/2018	557	26,6	11

Les 2 liens les plus consultés dans chaque lettre sont les suivants :

	Lien consulté n°1	Lien consulté n°2
Chiroptères Infos n°27	Catalogue descriptif des études par radiopistage sur les Chiroptères en France métropolitaine	Mesurer et compenser l'impact de l'éolien sur la biodiversité en milieu agricole
Chiroptères Infos n°28	Copil PNA 2018	Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments

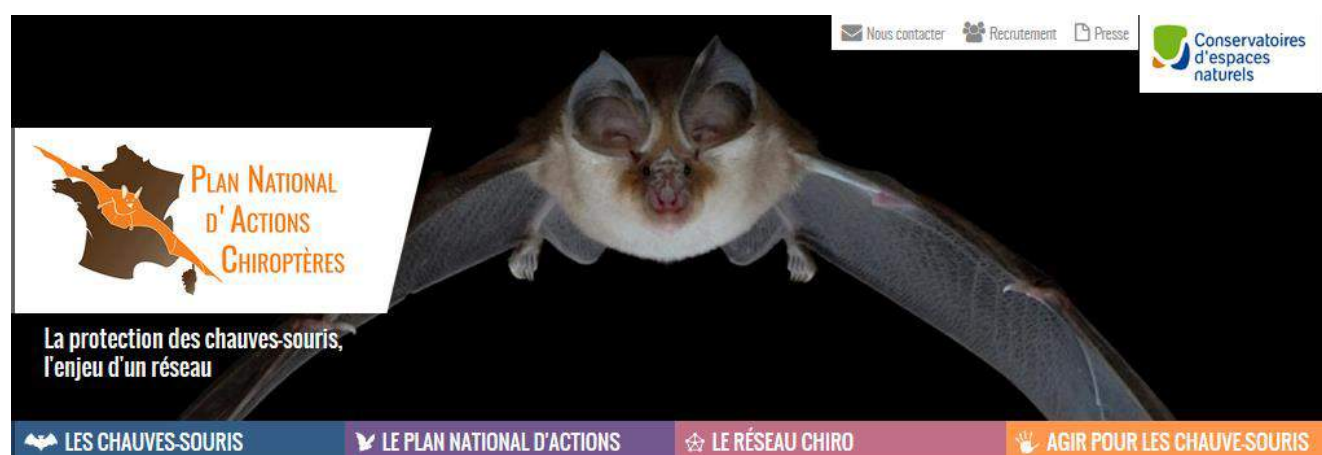
Notre lettre électronique semble bien répondre à une attente d'informations et de transmission des documents produits par les pilotes du PNA mais aussi des partenaires et membre actifs du réseau chiroptères.

2.2 Site internet

Le site internet du PNA Chiroptères est effectif depuis novembre 2010 et permet de donner une lisibilité aux actions du plan à l'échelle nationale et régionale.

En 2017, il a été identifié que le site internet devenait obsolète (mise à jour impossible empêchant la fonctionnalité de certains paramètres du site) et ne répondait plus aux attentes des internautes. Un nouveau site a de ce fait été repensé et mis en place durant le dernier trimestre 2018. Ce site, plus réactif que l'ancien site, propose une interface ludique avec des rubriques attractives et complètes. Il a été conçu dans l'esprit graphique des programmes portés par le FCEN. La migration de l'ancien vers le nouveau site internet n'a cependant été effective qu'en 2019.

Il reste accessible via la même adresse : www.plan-actions-chiropteres.fr.



Ce nouveau site regroupe les informations déjà disponibles sur l'ancien site mais complétées pour une meilleure appropriation par l'utilisateur : les chauves-souris, le PNA, le réseau.

Une réflexion a également été menée afin de définir qu'elles étaient les besoins des personnes consultant le site et ainsi cibler les modules complémentaires qui devaient être mis en place.

Voici quelques nouveautés pour ce site :

- une rubrique « Agir pour les chauves-souris » proposant différents axes d'actions pour la protection des chauves-souris par une personne lambda
- un agenda des événements chauves-souris en France (informations remontées par le réseau chiro entre autres)
- une présentation de la biologie des chiroptères et des fiches identités pour chacune des 34 espèces présentes sur le territoire métropolitain
- un annuaire avec une recherche associée pour trouver le bon interlocuteur dans sa région (bientôt en ligne)
- une bibliographie classée par thème recensant tous les documents utiles sur les chauves-souris et les cibles des actions du PNA.



Quelques sous-rubriques sont encore en construction et seront mises en ligne courant 2019.

Le nouveau site du PNA représente dorénavant une possibilité facile d'accès aux informations concernant le plan, les chauves-souris, leur protection et le « réseau chiro ». Les pages sont régulièrement mises à jour (particulièrement recrutement, actualités, agendas, bibliographie, annuaire...). Le site fournit également divers liens, notamment vers les autres pilotes et partenaires du plan.



Le but reste la diffusion au plus grand nombre de tout ce qui est mis en place pour protéger les chauves-souris, et ce à des fins de sensibilisation, de transmission de l'information et de valorisation du réseau.

✚ **Statistiques du site internet pour la période 1er janvier-31 décembre 2018**

Ces statistiques sont le reflet de la fréquentation de l'ancien site du PNA, le nouveau ayant été mis en ligne début 2019. Elles ne doivent pas être comparées aux statistiques présentées dans le bilan 2017, des erreurs s'étant glissées dans celui-ci.

En 2019, la fréquentation globale de l'ancien site a été de 4324 visites (+9% par rapport à 2017) représentant 3323 visiteurs différents (+10% par rapport à 2017). La fréquentation reste donc stable avec une légère augmentation.

Les pages les plus consultées sur l'ancien site sont toujours la page d'accueil (29,29% sur les 10 957 pages vues), suivies de la page de présentation générale du PNA (10,73%) et des espèces de France métropolitaine (6,22%).

La moyenne du temps passé sur une page n'a pas changé depuis l'année dernière : 1min23 (2min07 par visite). Le taux de rebond (lorsqu'un utilisateur accède à une seule page du site, puis la quitte sans générer aucune autre demande) est de 53,63%.

Concernant les canaux d'accès à l'ancien site du PNA, les sources de trafic sont majoritairement les moteurs de recherche (44,2%), suivis des trafics provenant de site web (27,8%) et des canaux directs (saisi de l'URL dans le navigateur ou favori – 27,6%).

Des éléments statistiques sur la fréquentation de l'ancien site internet sont fournis en annexe n°9. L'évolution de la fréquentation globale du site est présentée par mois.

► *Annexe 7: Statistiques concernant la consultation du site internet*

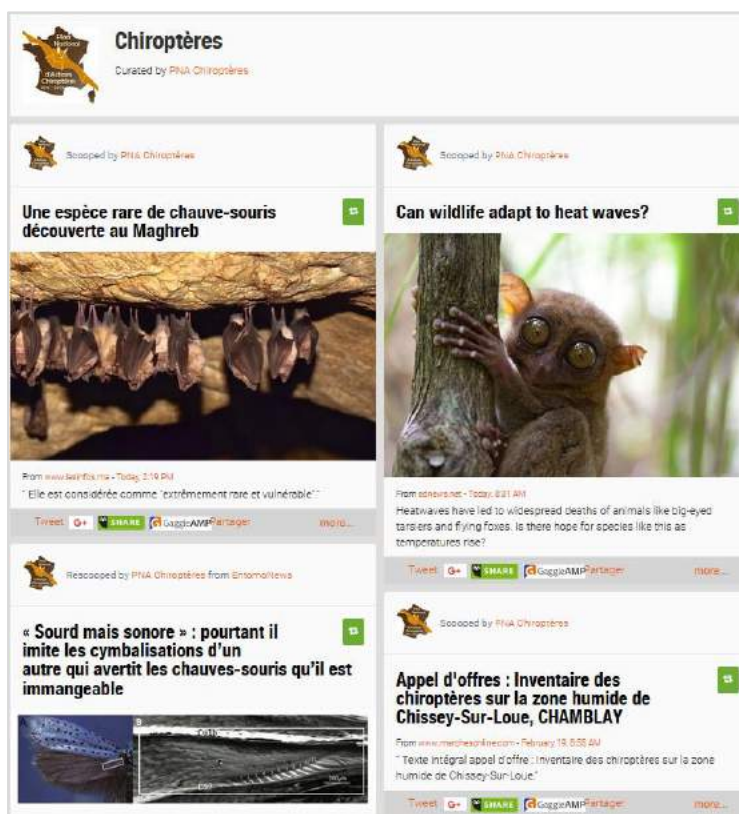
2.3 Veille documentaire

En 2017, un compte et une page sur la thématique « Chiroptères » ont été créés sur la plateforme en ligne de curation de contenus [Scoop.it](https://scoop.it).

Cet outil permet de créer un « journal » en ligne afin de regrouper et de partager l'actualité liée aux chauves-souris.

C'est un outil de communication très utile, complémentaire d'autres supports d'expression (site web, réseaux sociaux), pour faire valoir son expertise dans un domaine particulier et toucher un autre public.

En 2018, Scoop it a continué d'être alimenté quotidiennement par la mise en place d'une veille documentaire via Talkwalker, Twitter et Google Alert (mots clés « chiroptère », « chauve-souris », « bat » et « flying fox »).



Cet outil est mis en valeur sur le nouveau site internet avec un bouton sur la page d'accueil qui donne un accès direct à Scoop it.

2.4 Réseaux sociaux

Il est important que le PNA investisse les réseaux sociaux afin de rendre accessible au plus grand nombre ses actions et l'avenir des chauves-souris. Ainsi, en 2017, un profil Facebook et un compte Twitter du PNA ont été créés pour suivre et partager l'actualité des différents partenaires sur les réseaux sociaux. Les actualités sont notamment utilisées pour alimenter la lettre d'information.



Malheureusement, ces deux profils ont été peu exploités en 2018... Le tir sera corrigé en 2019 avec la création d'une page PNA sur Facebook (et non un profil qui n'a pas toutes les fonctionnalités d'une page) et l'alimentation régulière du twitter avec une veille réalisée sur Tweetdeck (là encore sous-exploité en 2018 par rapport aux fonctionnalités qu'il propose).

Une bonne utilisation de ces outils permettra de promouvoir et faire connaître le plan, ses actions, son réseau. Ils serviront également à développer une communauté autour d'un thème commun (ici, la protection des chauves-souris) et sensibiliseront la population aux enjeux sur lesquels le PNA et le réseau travaillent.

2.5 Revue de presse

L'Envol des chiros est le bulletin de liaison du Groupe Chiroptères de la SFEPM. Deux numéros sont parus en 2018. Le numéro 24 a été publié en Mars 2018, le numéro 25 en Octobre 2018.



La FCEN a été sollicitée pour la rédaction d'un article ayant sa place au sein de la rubrique sur les 17^{es} rencontres nationales Chauves-souris du numéro

25. Cet article, intitulé « Les formations sur les chauves-souris », fait état des remontées du réseau en termes de besoin de formations spécifiques. Ces sujets ont été abordés autour d'une table ronde.

Type de document	Source	Titre
Article de presse	Envol des Chiros n°25	« Les formations sur les chauves-souris »

► Annexe 8 : Article publié dans « L'Envol des chiros »

3 COLLOQUES

3.1 Participation à des manifestations d'ampleur nationale

✦ XVIIèmes Rencontres nationales chauves-souris



Rencontres nationales de Bourges © Valérie Wiorek

Du 16 au 18 mars se tenaient les dix-septièmes rencontres nationales chauves-souris de Bourges. Tous les deux ans, ces rencontres rassemblent les passionnés de chauves-souris du territoire français et des pays amis. Différente d'un colloque, cette manifestation est organisée principalement pour constituer un lieu d'échanges et de rencontres.

Les Rencontres sont préparées sous l'égide de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) par le muséum d'histoire naturelle de Bourges.

Cet évènement a débuté le vendredi 16 mars par une journée réservée aux professionnels, organisée avec la coordination Chiroptères nationale (CCN) de la S.F.E.P.M. De par son contenu hautement technique, elle concerne un public très motivé et s'adresse prioritairement aux coordinateurs et animateurs des plans régionaux d'actions en faveur des chiroptères, ainsi qu'aux représentants des DREAL. Le PNA a présenté l'état d'avancement de l'observatoire (action 1), accompagné de la SFEPM et du MNHN.

Les samedi 17 et dimanche 18 mars ont été consacrés aux communications et tables rondes. Une table ronde sur les formations Chiroptères a été animée par la FCEN et l'AFB (Mara Rihouet).

✦ Réunion des coordinateurs de la SFEPM

Chaque année, le Plan National d'Actions Chiroptères s'associe à la SFEPM pour deux jours d'échanges entre les coordinateurs des groupes chiroptères régionaux de la Coordination Chiroptères Nationale (15 et 16 décembre 2018).

Les différents enjeux relatifs au PNA ont été abordés, ainsi que l'articulation du travail entre la SFEPM et la FCEN, suite à l'élection des nouveaux secrétaires de la Coordination Chiroptères Nationale et le recrutement de la nouvelle salariée.



Réunion des coordinateurs régionaux © Valérie Wiorek

► *Annexe 9 : Compte-rendu Réunion de la Coordination Chiroptères Nationale 2018*

3.2 Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels 2018

Le congrès des Conservatoires d'espaces naturels organisé au Havre du 3 au 6 octobre 2018 a réuni plus de 500 participants parmi lesquels salariés, bénévoles et partenaires avaient répondu présents. Au programme de ce temps fort : 4 journées d'échanges, de partages d'expériences et de prospectives.

A l'occasion de cet évènement, le PNA Chiroptères a animé un [atelier sur les Plans nationaux d'actions](#) et la dynamisation du réseau inter-CEN, et un [forum consacré aux chiroptères](#).



4 REUNIONS ET MOYENS HUMAINS

4.1 Planning des réunions

Une légende « couleur » permet de déterminer :

- Réunions qui sont organisées et animées par le plan national.
- Réunions qui sont co-animées avec le plan national.
- Réunions ayant donné lieu à une participation du plan national.

Mois 2018	Objet réunion	Lieu	Fiche action
Janvier	Comité de suivi PRAC Ile de France	Vincennes	10
Février	Atelier ONF : Commission nationale des réserves biologiques	Montreuil-sous-Bois	8
	Réunion Ministère de l'Agriculture	Paris	9
	Réunion avec la DREAL BFC	Besançon	10
Mars	17è Rencontres chauves-souris nationales	Bourges	10
	COFIL PRAC PACA	Marseille	10
	COFIL PRAC Occitanie	Capendu	10
Avril	Journée technique Forestière Champagne-Ardennes	Cunfin	8
Mai	Réunion avec la DREAL BFC	Besançon	10
	Formation Chiroptères AFB	Bourges	10
	COFIL PRAC Pays de la Loire	Angers	10
Juin	COFIL PNA Chiroptères	Paris	10
	Réunion Isolation des bâtiments (CEREMA MTES)	Paris	5
	Réunion circulaire mines et carrières (MTES)	Paris	4
Septembre	COFIL Nouvelle-Aquitaine	Angoulême	4
	Réunion lancement site internet	Besançon	10
Octobre	Jour de la nuit	Toute la France	3
	Congrès annuel des Conservatoire d'espaces naturels	Le Havre	10
	Réunion avec la DREAL BFC	Besançon	10
	COFIL PRAC Auvergne-Rhône Alpes	Lyon	10
	COFIL PRAC Ile de France	Vincennes	10
	Réunion avec la DREAL BFC	Besançon	10
Novembre	Réunion avec la DREAL BFC	Besançon	8
Décembre	Réunion des coordinateurs SFEP	Bourges	10



	Journée technique Forestière Franche-Comté	Besançon	8
Décembre	Journée technique Forestière Bourgogne	Perrecy les Forges	8

4.2 Moyens humains

Composition de l'équipe du plan national en 2018 :

Nom Fonction	Rôle	Pourcentage du temps de travail consacré au PNA
Valérie Strubel <i>Chargée de mission</i>	Animation du PNA Chiroptères	100 %
Bruno Mounier <i>Directeur de la FCEN</i>	Encadrement	2 %
Francis Muller <i>Directeur de l'antenne de Besançon</i>	Appui technique	2 %
Elodie Rouilly puis Véronique Henry <i>Responsables administratif et financier</i>	Suivi du budget du plan et compte rendus financiers	2 %
Stéphanie Blais puis Clémence Curlier <i>Assistante administrative pour la conduite de programmes et l'animation de réseau</i>	Assistance administrative et communication	25 %

5 SYNTHÈSE 2018

Animateur du plan

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

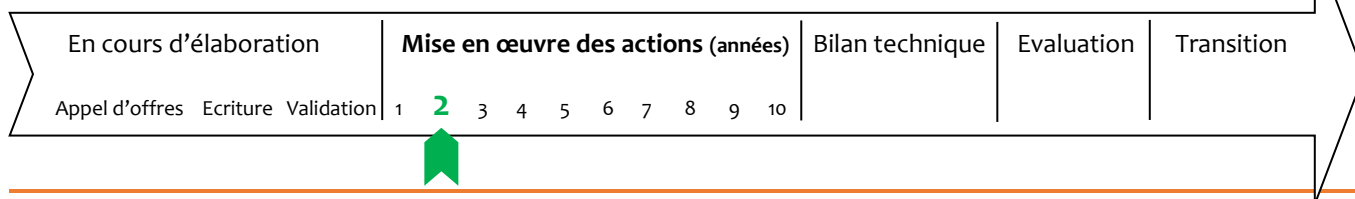


DREAL Pilote

DREAL Bourgogne - Franche Comté



Etat d'avancement du plan



Type de structures associées à la mise en œuvre du plan

Structures	Nombre d'actions portées
FCEN	5
SFEPM	5
ANSES	1
ONCFS	1
CEREMA	2
CNPF	1
ONF	1
MNHN	2
Muséum de Bourges	1
Muséum de Genève	1
Ministère de la Culture	1

Financement animation du plan national

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : 100%



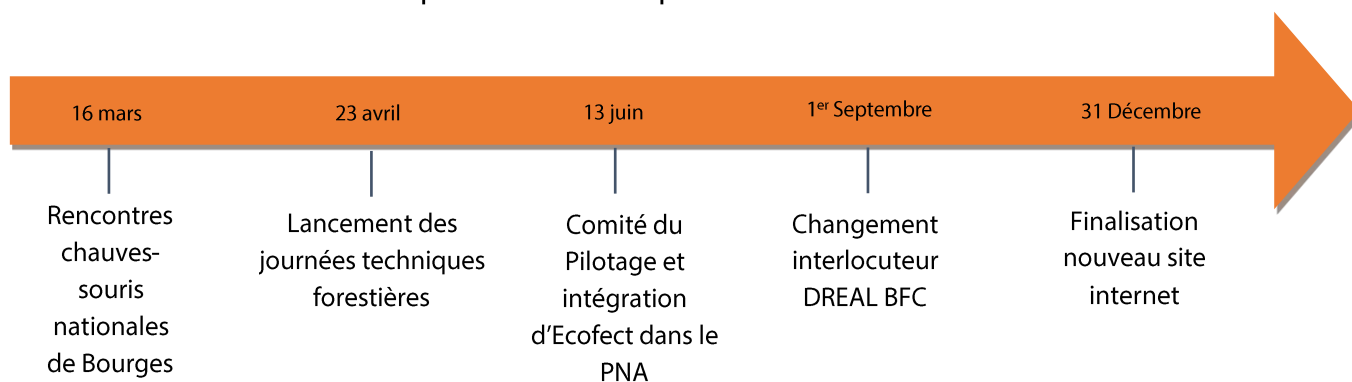
Communication

Bulletin de liaison : 2 fois par an en moyenne, environ 500 destinataires

Site internet : www.plan-actions-chiropteres.fr



Les dates clés de l'année 2018 pour le PNA Chiroptères 2016-2025 :



LISTE DES ACRONYMES

ADEME :	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AFB :	Agence Française pour la Biodiversité
ANABF :	Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France
ANECAT :	Association Nationale des Exploitants de Cavernes Aménagées pour le Tourisme
ANSES :	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
APPB :	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
BRGM :	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CD :	Conseil départemental
CEN :	Conservatoire d'Espaces Naturels
CEREMA :	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CETE :	Centre d'Etudes Techniques et de l'Équipement
CNPN :	Conseil National de la Protection de la Nature
CNPPF :	Centre National Professionnel de la Propriété Forestière
CORA :	Centre Ornithologique Rhône-Alpes
CPEPESC :	Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères
CRBPO :	Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux
CRPF :	Centre Régional de la Propriété Forestière
CSRPN :	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DDT :	Direction Départementale des Territoires
DEB :	Direction de l'eau et de la biodiversité
DIR :	Direction Interdépartementale des Routes
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRAC :	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EUROBATS :	Organisme européen pour la conservation des populations de chauves-souris en Europe
FCEN :	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
FFS :	Fédération Française de Spéléologie
FNCOFOR :	Fédération Nationale des Communes Forestières
FPNR :	Fédération des Parcs Naturels Régionaux
IDF :	Institut pour le Développement Forestier
LGV :	Ligne Grande Vitesse
LIFE :	L'Instrument Financier de l'Environnement
LPO :	Ligue pour la Protection des Oiseaux
LVD :	Laboratoire Vétérinaire Départemental
MTES :	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
MINDEF :	Ministère de la Défense
MNHN :	Muséum National d'Histoire Naturelle
ONCFS :	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF :	Office National des Forêts
PNR :	Parc Naturel Régional
RNF :	Réserves Naturelles de France
RNN :	Réserve Naturelle Nationale
RNR :	Réserve Naturelle Régionale
SER :	Syndicat des Energies Renouvelables
SFEPM :	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères



UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNICEM : Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
VNF : Voies Navigables de France

ANNEXES

▶ Annexe 1 : Observatoire National des Mammifères - Volet Chiroptère : Etat de l'art	28
▶ Annexe 2 : Bilan FCEN du Jour de la Nuit 2018	33
▶ Annexe 3 : Compte-rendu Réunion programme national éolien & biodiversité.....	35
▶ Annexe 4 : Récapitulatif Journées techniques forêt.....	41
▶ Annexe 5 : Bilan de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris de la FCEN	43
▶ Annexe 6 : Présentation Bilan de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris SFEPM.....	56
▶ Annexe 7 : Statistiques concernant la consultation du site internet	65
▶ Annexe 8 : Article « Envol des chiros ».....	72
▶ Annexe 9 : Compte-rendu Réunion de la Coordination Chiroptères Nationale 2018	75

► ANNEXE 1 : OBSERVATOIRE NATIONAL DES MAMMIFERES - VOLET CHIROPTERE : ETAT DE L'ART



Observatoire National des Mammifères – Volet Chiroptère

Etat de l'art – Septembre 2018

Version	Auteur	Envoi à	Date	Commentaires
1.0	F Paperin	L Girard	05/10/2018	Rédaction du document à partir des éléments éparses
1.1	L. Girard	F Paperin, CP Arthur	08/10/2018	Ajouts d'éléments
1.2	CP Arthur	F Paperin	16/10/2018	Validation du document
1.3	F Paperin		25/10/2018	Ajout des liens hypertextes

Citation recommandée

SFEPM (Paperin F., coord) (2018) – Observatoire National des Mammifères – Volet Chiroptère. Etat de l'art. SFEPM, Bourges, 4p.

Documents connexes

SFEPM (Paperin F., coord.) (2018) – Guide méthodologique pour la standardisation de la saisie et l'agrégation des données d'occurrence de Chiroptères, et la vérification de la conformité et cohérence de cette saisie. Version 1.0. Observatoire National des Mammifères. Base de données d'occurrence de mammifères. Volet 1 : Module Chiroptères – France métropolitaine. SFEPM, Bourges, xx p.

SFEPM (2018) - Convention cadre de partenariat associatif pour la mise en œuvre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) – Annexe spécifique pour la mise à disposition des données de Chiroptères. SFEPM, Bourges, xx p.

Préambule

L'Observatoire National des Mammifères (ONM)– Volet Chiroptère a été défini lors de la réunion de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) de la SFEPM en mai 2016. Il a été décrit comme un projet fédérateur de structures associatives, mené en lien avec des partenaires institutionnels. L'ONM a pour objectif d'évaluer et d'informer sur l'état et l'évolution des populations de mammifères, en l'occurrence les Chiroptères – de France métropolitaine pour le moment, et de leurs habitats, ainsi que sur les interactions entre mammifères et société, à partir d'une expertise scientifique, produite à la fois par la mise en commun de données recueillies selon des protocoles identiques et sur la base de ces données. À ce titre, il est chargé d'agrégier des informations, d'analyser les connaissances, de proposer des indicateurs et de les mettre à disposition de tous. Il accompagne les stratégies régionales et nationales de conservation des mammifères, répond aux demandes des politiques internationales et nationales, et les évalue.

L'ONM se constitue d'une base de données liée à un portail cartographique mais aussi de référentiels, de guides méthodologiques... L'objectif de ce document est de faire un état des lieux de ce qui existe à ce jour au sein de cet observatoire. Une première synthèse a été présentée lors des Rencontres Nationales Chiroptères, qui se sont tenues à Bourges en mars 2018, et sert de base à ce travail.

I. Base de données

Un des composants de l'ONM est le système de base de données qui permet l'agrégation de toutes les données recueillies sur le territoire national par l'ensemble des structures participantes. Cette base de données servira à alimenter un portail cartographique permettant des restitutions en ligne (atlas, courbes de tendances...).

Ce système se compose d'un outil de mise à disposition des données défini dans le document « Guide méthodologique pour la standardisation de la saisie et l'agrégation des données d'occurrence de Chiroptères, et la vérification de la conformité et cohérence de cette saisie » (SFEPM, Paperin F., coord., 2018 – en cours). Ce document liste l'ensemble des informations liées à une donnée pouvant être intégrée à l'ONM et décrit le format sous lequel elles doivent apparaître. La donnée minimale d'échange est une donnée de présence d'une espèce à une date donnée et localisée dans une maille 10x10 km (elle est conforme à la Donnée Élémentaire d'Échange du SINP). Toutes les données seront également assorties d'indications sur leur provenance (organisme ayant transmis l'observation, identification du jeu de données...) permettant la traçabilité de chacune des données de l'ONM. En outre, l'ONM a vocation à recueillir un maximum d'informations afin de permettre une plus grande variété d'analyses. Le format des données (nom du champ, écriture de la donnée, ...) respecte les définitions du SINP afin de permettre une transmission efficace.

Le système de base de données est doté d'un processus de validation scientifique afin d'assurer la cohérence et la conformité des informations. Ce processus est décrit dans le document « Guide méthodologique pour la validation scientifique des données d'occurrence de Chiroptères » (SFEPM, Paperin F., coord., 2018 – en cours).

Les modalités d'échange et d'utilisation des données au sein de la plateforme sont définies dans une convention cadre qui sera signée par chacune des structures partenaires : « convention cadre de partenariat associatif pour la mise en œuvre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) » (SFEPM, 2018 – en cours).

II. Méthodes & bonnes pratiques

L'ONM ayant vocation à fédérer une multitude d'acteurs, il semble nécessaire d'établir un cadre afin de mutualiser les connaissances, de définir un code de déontologie ainsi que d'harmoniser les méthodes et les processus de collecte des données.

Sont déjà disponibles :

- [Charte de bonne conduite pour les suivis hivernaux et estivaux de Chiroptères, SFEPM 2014](#)
- [Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres – révision 2018](#)
- Cahier technique pour l'identification des chiroptères en main et le relevé de données, MNHN 2018
- [Charte déontologique liée à la capture \(Annexe 29 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Catalogue des détecteurs ultrasons \(Annexe 22 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Catalogue descriptif des études par radiopistage sur les Chiroptères en France métropolitaine Premiers bilans GCP SFEPM, Quekenborn D. 2017](#)
- [Inventorier, étudier ou suivre les chauves-souris en forêt, Conseils de gestion forestière pour leur prise en compte. Synthèse des connaissances, ONF – L.Tillon 2008 + annexes](#)
- Protocoles Vigie-Chiro ([routier](#), [pédestre](#) et [point fixe](#))

III. Production de référentiels

L'objectif est de produire et mettre à disposition des référentiels de connaissances.

Sont déjà disponibles :

- Référentiel taxonomique produit par la SFEPM et basé sur TAXREF (tableur TAXREF_CHIROS_SFEPM),
- Référentiel biométrique (cf. Cahier technique pour l'identification des chiroptères en main et le relevé de données, MNHN 2018)
- Base de référence des échantillons biologiques (MNHN)
- Référentiel acoustique (Vigie-Chiro)
- Référentiels d'activités et cris sociaux (en cours d'élaboration)
- Référentiel sur l'utilisation de l'habitat (travail à venir, dans la continuité du recueil radiopistage)

IV. Répartition des espèces

L'ONM permettra de produire et de tenir à jour des cartes de répartition des espèces à l'échelle nationale. Il sera à terme alimenté par les bases de données régionales ainsi que par des données nationales déjà existantes :

- Données issues des précédents reportages N2000 (2006, 2012)
- [Cartes de répartition métropolitaine des sites d'hibernation et de parturition d'espèces suivies, CCN 2016](#)

- Données SINP – INPN

La périodicité de mise à jour a pour le moment été fixée à l'année.

V. Statut de conservation

L'objectif est de produire et de tenir à jours les listes des statuts de conservation des espèces et des sites à enjeux.

Sont déjà existants :

- [Les effectifs de Chiroptères de l'annexe II, mise à jour 2014 \(Annexe 9 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Poster sur les effectifs de Chiroptères par région biogéographique des espèces de l'annexe II \(Annexe 10 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Guide méthodologique de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères \(PNAC2, 2013\)](#)
- [Document de synthèse des gîtes protégés et à protéger, mise à jour 2014 \(Annexe 6 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- Statuts administratifs, légaux et moraux pour chaque espèce (Listes rouges Monde, Europe, France et régionales, DHFF, Convention de Bern, Convention de Bonn, protection nationale, ZNIEFF, SCAP)

VI. Actions sur les menaces

L'ONM a vocation à regrouper les recommandations et guides établis dans l'optique d'identifier, d'évaluer et de surveiller les menaces pesant sur les chiroptères.

Sont déjà existants :

- [Chiroptères et infrastructures de transport – guide CEREMA 2016](#)
- [Recueil d'expériences des aménagements pour une meilleure cohabitation Chiroptères-Homme en milieu bâti \(Hafa J. coord, SFEPM 2015\)](#)
- [Chiroptères et isolation des bâtiments – guide CEREMA 2018](#)
- [Plaquette technique : Les Chauves-souris et les arbres - connaissance et protection, SFEPM](#)
- [Plaquette technique : Les Chauves-souris hôtes ponts - connaissance et protection, SFEPM](#)

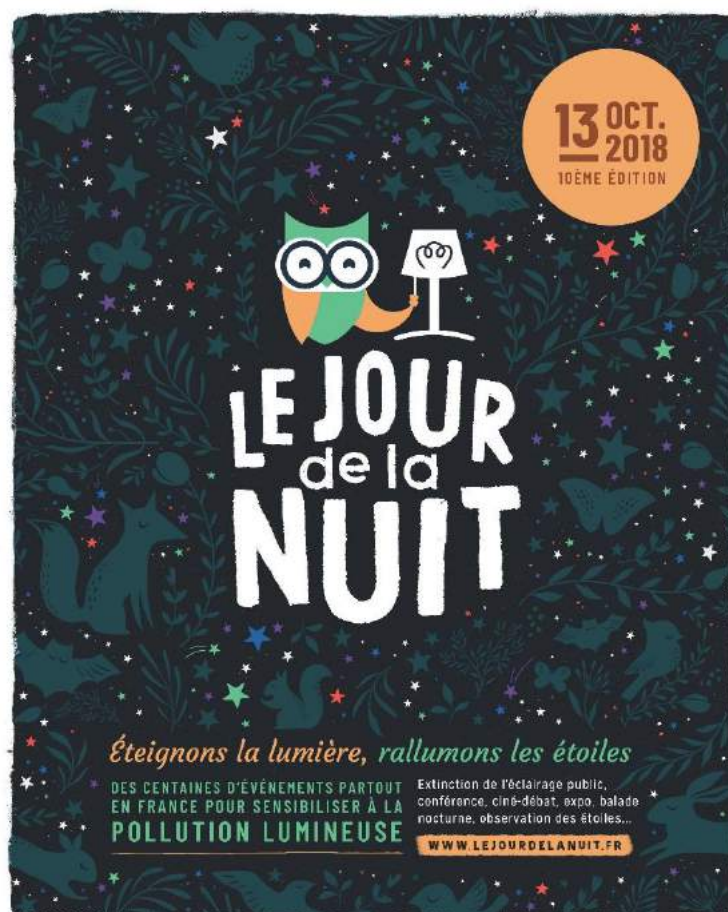
VII. Tendances et indicateurs

- [Estimations des tendances des populations de Chiroptères à partir des suivis de gîtes hivernaux, Kerbiriou C., Bas Y., Julien J.F. 2018.](#)
- Tendances Vigie-Chiro

La liste des productions liées à l'observatoire a vocation à être dynamique et évolutive. L'outil doit permettre d'actualiser l'existant mais également de faire émerger et simplifier la réflexion de produits qui serviront d'outils de communication, d'aide à la décision et d'arguments pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans les politiques publiques à tous les échelons.

► ANNEXE 2 : BILAN FCEN DU JOUR DE LA NUIT 2018

Bilan du Réseau des Conservatoires d'espaces naturels



Conservatoire d'espaces naturels	Nombre d'animations	Nombre de participants
Ariège	1	14
Centre-Val de Loire & Loir-et-Cher	4	92
Picardie	1	20
Rhône-Alpes	3	31
TOTAL	9	157

► ANNEXE 3 : COMPTE-RENDU REUNION PROGRAMME NATIONAL EOLIEN & BIODIVERSITE

Compte-rendu de la réunion « programme national éolien et biodiversité »



Date : 12 novembre 2018

Participants

Prénom Nom		Entité
Sébastien Billeau	sebastien.billeau@ademe.fr	ADEME
Olivier Patrimonio	olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr	DEB
Louis Orta	louis.orta@developpement-durable.gouv.fr	DGEC
Angélique Lequai	angelique.lequai@developpement-durable.gouv.fr	DGPR
Geoffroy Marx	geoffroy.marx@lpo.fr	LPO
Pierre Bourdier	pierre.bourdier@fee.asso.fr	FEE
Jérôme Dumont	Jerome.Dumont@baywa-re.fr	FEE
Paul Duclos	paul.duclos@enr.fr	SER
Yannick Beucher	ybeucher.exen@gmail.com	SFEPM
Marie Kazeroni	mkazeroni@wwf.fr	WWF
Jean-François Julien	jfjulien@mnhn.fr	MNHN
Clarisse Léon	clarisse.leon@uicn.fr	UICN

Relevé des échanges

Contexte :

- Partenariat historique ADEME-LPO : LPO animateur du programme éolien et biodiversité
- Dernier COPIL du programme le 13 septembre 2017 (quelques changements d'interlocuteurs au sein de chaque entité depuis)

Objectifs de la réunion :

- Tour de table des différents acteurs
- Point sur le programme « éolien et biodiversité » animé par la LPO dans le cadre de la convention ADEME – LPO.
- Présentation du projet lancé au MNHN avec soutien de l'ADEME (étude de préfiguration de l'évolution de la base de données de versement de données biodiversité)
- Tour de table des actions conduites par les différents acteurs et des perspectives de travaux à lancer

1. Programme National Eolien et Biodiversité (LPO – ADEME)



Présentation Geoffroy MARX (cf. support) :

- Travail historique depuis 2002. Partenariat avec l'ADEME, soutenu par le MTES.
- Travail de veille et de restitution, comprenant du partage de connaissance et d'expertise (compte Twitter avec veille sur publications, 1 000 références bibliographiques consolidées)
- Prochain séminaire international sur le sujet : Conference on Wind energy and Wildlife impacts en Ecosse en 2019
- Appui à la réalisation de travaux innovants (exemples : radar ornithologique flottant, etc.)
- Colloques « éolien et biodiversité » financés dans le cadre du partenariat (2010, 2013, 2017)
- Article à paraître dans « Courrier de la nature » : comment éviter les impacts sur l'avifaune ?
- Grande diversité d'acteurs qui s'appuient sur l'expertise de la LPO (acteurs historiques mais aussi nouveaux. Récemment, Energie Partagée a contacté la LPO : après charte sur méthanisation, travail sur nouvelle charte hydraulique ; contacts avec des chercheurs et des étudiants également, par exemple)
- Travail réalisé avec l'ONCFS : synthèse des **connaissances sur les impacts de l'éolien et les moyens de les réduire et de les compenser.**

➤ ***Si souhait de relire les rapports, le faire savoir à G. Marx.***

- Présentation des actions poursuivies en 2019 (présent dans présentation) :
 - Etude Milan royal Bourgogne Franche-Comté
 - Protocole sur les Grues cendrées en Bourgogne
 - Accompagnement du MNHN dans la compilation des suivis environnementaux
 - Travail de réduction de la mortalité aviaire dans parcs éoliens terrestres (Montpellier)
- Perspectives de nouvelles actions :
 - Organisation nouveau séminaire (2020 ? 2021 ?) : élargir aux sciences sociales ? Un Colloque organisé par le CNRS à Paris en octobre 2018 a permis de tisser des liens avec des chercheurs en sciences humaines et sociales engagés dans la transition énergétique.
 - CNRS de Chizé : travail sur l'outarde canepetière (LPO recontactée fin octobre). Coordination par la LPO de cette étude, plutôt, avec appui sur CNRS pour la partie technique (Projet proposé par groupe régional Sud-Ouest de FEE).
 - A noter : commande DEB / DGPR au MNHN sur ces sujets à plus court terme (plutôt revue bibliographique). Etude FEE à proprement parler serait plus longue.
 - Prochain plan national d'action lancé début 2019 pour l'outarde
 - Toute proposition d'autres actions ?
- Questions / commentaires :
 - DGEC : **travail réalisé sur la comparaison impacts éolien et autres activités ?** Pas fait pour le moment. La LPO travaille sur les impacts des différentes activités humaines (agriculture, urbanisation, chats, mortalité routière, etc.) mais se refuse à comparer l'incomparable. Une étude des impacts des différents moyens de production d'énergie aurait toutefois du sens... mais les données manquent.
Commentaire DEB : difficile de bien comparer. Exemple de la diversité des espèces touchées.
Commentaire FEE : éléments de comparaison intéressants à avoir malgré tout (au moins entre énergies).
 - SER : dernier COPIL : **question d'élargir ce programme éolien et biodiversité à d'autres EnR.** SER très favorable à cette idée. Les GT de l'UICN se sont élargis aux impacts sols des EnR terrestres, certes, mais seulement première étape. Idée d'élargir les actions de veille bibliographique à toutes les EnR (y compris celles moins traitées).
Commentaire DEB : déjà beaucoup de travail à faire sur l'éolien. Ne pas se disperser. Réponse SER : à conduire plutôt en parallèle.

- LPO : actualisation des lignes directrices de la Commission européenne relative à l'éolien et au réseau Natura 2000, et réflexion sur la planification à mettre en œuvre (sensitivity mapping). Un premier atelier, coordonné par Birdlife, s'est tenu fin octobre à Bruxelles.

2. Présentation du MNHN

Présentation du projet de recherche et du pré-projet en cours de lancement (cofinancement ADEME) :

- Contexte :
 - Malgré les apparences, connaissances en termes d'impacts restent lacunaires. Objectif long terme : améliorer les mesures de réduction (plus efficace et plus économique par de meilleures connaissances).
 - Première problématique : difficulté à estimer la mortalité.
 - Deuxième problématique : difficile d'appréhender les effets de la mortalité sur les populations.
 - Exemple de publication en Suède : les impacts sur les populations pourraient être loin d'être négligeables (même si beaucoup d'hypothèses dans la publication).
 - Autre élément flou : compréhension des facteurs environnementaux de risque (en pratique, souvent, pour schématiser, bridage jusqu'à une certaine vitesse de vent, quand il ne pleut pas, aux mois pertinents).
 - Illustration de ces lacunes par des exemples (altitudes de vols, donc risques, en fonction de l'altitude des reliefs, évaluation de l'activité et de la hauteur de vol au fil des mois, variations interannuelles pouvant éventuellement être liée à certains facteurs type évolution des cultures).
 - Kévin Barré : travaux sur l'influence des éoliennes sur l'éloignement des chauves-souris.
 - Les chauves-souris seraient plutôt attirées par des éléments hauts, mais plus les pales tournent vite et plus elles sont effrayées.
 - De nombreuses données qui ne figurent pas aujourd'hui dans la plupart des rapports de suivi transmis pourraient permettre d'améliorer les connaissances sur ce sujet.
- Présentation du projet :
 - Projet MNHN : évaluer l'impact éoliennes sur état de conservation à l'échelle globale.
 - Périmètre : parcs éoliens terrestres, France métropolitaine, chiroptères et oiseaux.
 - Première étape pour répondre à cela : recueillir les données nécessaires (données issues des suivis, les plus précises possibles de préférence, et données sur les espèces)
 - **1^{ère} phase : étude de préfiguration : mise en place une procédure de collecte et centralisation des données via SINP-DEPOBIO. Besoin de connaître tous les facteurs. Durée de 7 mois environ à partir du début d'année 2019 (convention ADEME – MNHN).**
 - 2^{ème} phase : étude de faisabilité sur l'exploitation des données
 - 3^{ème} phase : élucidation des facteurs causaux
 - 4^{ème} phase : scénarios de conservation en fonction impacts et modélisation de dynamique des populations
 - 5^{ème} phase : recommandations méthodologiques pour mise en œuvre des mesures de réduction.
- Questions / commentaires :
 - LPO : le MNHN est-il déjà destinataire des suivis ?
MNHN : 2 unités concernées par ce projet. CESCO (laboratoire de recherche où travail JFJ), et Patrinat (unité du patrimoine naturel) pour le recueil de données.
Commentaire DGPR : protocole déjà en place, adresse mail existante pour envoyer les rapports de suivi ; une dizaine d'envois déjà réalisés au MNHN depuis début 2018.
Plateforme DEPOBIO développée par ministère, opérationnelle normalement (quelques problèmes demeurent, notamment si fichiers avec trop de données). Cette plateforme sert au dépôt de données brutes de suivis biodiversité (inventaires préalables et études de suivi). Le standard de données de la plateforme pourrait ne pas être suffisant par rapport aux données des suivis de mortalité.



- En pratique, deux éléments : l'adresse mail redirigée vers le MNHN et la plateforme qui verse les données au SINP.
- Sur l'évolution du protocole : la DGPR pourra apporter des éléments ultérieurs, fin 2018 – début 2019 (sur l'interconnexion entre DEPOBIO et les protocoles de suivis notamment).

3. Points sur travaux en cours / idées d'action à conduire

- ADEME :
 - Conventions LPO (présentée précédemment)
 - UICN (GT « EMR et biodiversité » et « EnR et occupation des sols » qui comprend l'éolien)
 - Pré-projet MNHN (présenté)
 - Etude sur les impacts des EnR sur la biodiversité, les sols et les paysages (conduite par Deloitte, rapport final version alpha mi-décembre 2018 pour relecture)
 - Appels à projets recherche Energie Durable 2018 et 2019 (clôture pour dépôts de pré-projet en septembre 2018, de même pour 2019 ; ciblait, pour l'année 2018, les impacts environnementaux de l'éolien ; thématiques seront *a priori* reconduites sur 2019)
- SFEPM :
 - COPIL éolien et biodiversité seulement depuis 2017.
 - Travaux en 2017-2018 contexte canicules et faibles vents. Parcs particulièrement meurtriers dans certains secteurs et pour certaines espèces. Parcs régulés : bien moins de mortalité (*a priori*, pas de consolidation pour l'instant). Beaucoup d'aspects techniques sur la régulation. Manques identifiés chez plusieurs acteurs => si SFEPM pas capable d'être clair dans son discours, difficile d'avoir un discours clair pour les interlocuteurs.
 - **Ouverture d'un GT historiquement animé en comité restreint en 5 sous-groupes thématiques.** 1^{er} sous-groupe technique (suivis, études d'impacts, comment mesurer un niveau d'activité chauve-souris ; facteurs d'influence sur la régulation, évolution des schémas de régulation si besoin ; participation souhaitée aussi des exploitants). 2^{ème} sous-groupe : juridique et suivi mauvaises pratiques. 3^{ème} sous-groupe : observatoire. 4^{ème} et 5^{ème} plutôt organisationnels (représentation). Programme ambitieux mais association reste relativement restreinte. Objectif : **Publications de fiches techniques à la fin de chaque sous-groupe.** (cf. note fournie physiquement). Aide sollicitée, de l'ADEME notamment (moyens supplémentaires) : étude et veille sur ces sujets, animation, réflexion protocole, aide technique à fournir aussi (appui aux acteurs).
 - DEB : réaction sur rédaction fiches techniques à destination des instructeurs : perçu très positivement. Si à destination des instructeurs ICPE, **bien mettre DGPR dans la boucle.** DGPR : très attentifs sur thématique éolien et biodiversité. Beaucoup de travaux réalisés (études d'impacts, espèces protégées, etc.) mais aussi en cours.
- UICN : Publications existantes sur différentes thématiques. Sur éolien spécifiquement, **GT UICN – ADEME « EMR et biodiversité » et « EnR terrestres et occupation des sols » (incluent l'éolien).**
- Baywa.r.e. (pilote GT FEE sur suivi environnemental) / FEE :
 - En tant que développeurs, **tests de dispositifs** pouvant être expérimentaux (bridage intelligent, réactifs). Pour l'heure, communication avec le MNHN.
 - **Projet sur l'outarde canepetière** => volonté de créer une synergie avec acteurs locaux, associatifs, centres de recherche, pour faire remonter des données terrain
 - **Divers GT FEE** dont « détection et prévention des collisions » : attentes de la part de la DGPR ; GT pour consolider les suivis : résultats à suivre fin 2018, début 2019.
 - Participation à des **réunions** sur ces sujets : 23/11 réunion Occitanie sur ces sujets.
 - Les priorités sont encore à définir au sein de la filière. Essaie de dégager des premiers sujets. Volonté d'aller sur les sujets chiroptères (d'ores et déjà) : optimisation des bridages ? autres pistes éventuelles. Travail aussi sur oiseaux (milan royal et outarde canepetière). Concernant le sujet Outarde canepetière, FEE partante. Côté LPO, aussi prêts.
- MNHN : cf présentation.



- WWF : à cœur de voir développement plus important des EnR. En cohérence avec préservation biodiversité. Question de la durabilité des EnR (biodiversité incluse, mais pas seulement) : réalisation d'un **référentiel sur la durabilité des EnR** (guide des bonnes pratiques à vocation des porteurs de projet, travail avec Boralex ; mise en avant de bonnes pratiques pour intégrer les bonnes pratiques dans le développement des projets EnR). Pour l'heure, ce référentiel **concerne l'éolien terrestre**. A vocation à s'ouvrir à d'autres EnR. Participation à ce GT, GT UICN aussi. Réflexion en cours sur études à conduire pour améliorer les connaissances. Discussion aussi avec d'autres bureaux des autres pays (étude WWF Allemagne parue récemment à ce sujet).
- SER : intégration d'autres acteurs appréciée. **Activités SER biodiversité : structure similaire à l'UICN en interne : 2 GT : 1 EnR terrestre, 1 EMR**. Volontairement multi-filière pour avoir une visibilité générale. Mise en avant des grandes directions dans lesquelles les membres souhaitent aller, discours cohérent et de long terme sur question biodiversité. EnR terrestre : vieux de quelques mois. EMR : quelques années. Partage de connaissances et de pratiques, réplication pratiques sur d'autres filières (plus jeunes, par exemple). Participation à des GT. Intérêt pour participer à ceux sur les chiroptères. GT SER : pour l'heure, internes. Pas de publications envisagées pour le moment mais pas exclu. **Communication souhaitée sur les conclusions des GT sur les travaux à conduire.**
- FEE : travail à faire sur une meilleure synergie des initiatives des différents acteurs. Mise en cohérence permettrait d'être plus efficace.



► ANNEXE 4 : RECAPITULATIF JOURNEES TECHNIQUES FORET

Région/territoire concerné	Date	Prénom Nom animateur PRAC	Prénom Nom référent ONF	Prénom Nom référent CRPF	Prénom Nom référent DREAL
Languedoc Roussillon	8.11	Blandine CARRE	Isabelle BASSI	Elise BUCHET	Nathalie LAMANDE
Champagne Ardenne (Aube et Haute Marne)	23.04	Léa BONNOT	Samuel COURTAUT	Sabine BARETS	Eric THOUVENOT
Alsace	19.10	Hélène CHAUVIN & Lisa THIRIET	Stéphane OGER	-	Eric THOUVENOT
Nouvelle Aquitaine	03.05	Stéphane ROUE & Olivier TOUZOT	Bernard DEVAUX	Luc-Olivier DELBECQUE	Mathilde BONNET
Normandie	23/01/2017	Emilie AVRIL & Mélanie MARTEAU	François DUGAST & Gwenaël LANDAIS	Nicolas LORIQUE	Bruno DUMEIGE
Auvergne-Rhône-Alpes	24/09/2018	Lilian GIRARD & Julien GIRARD-CLAUDON	Fabrice COQ et Sylvain DUCRUET	Jean-Pierre LOUDES	Mallorie SOURIE
Ile de France	25.10	Julien TRANCHARD, Renaud GARBE & Sylvain FROC	Sandrine MILANO	Claire BINNERT (remplacée par Marine Lauer)	Manuelle RICHEUX
Franche Comté	17.12	Cédric GUILLAUME	Franck BASSET	Sandra PERROUX	Sarah PIERRE
Bourgogne	19.12	Alexandre CARTIER	Frédéric MALGOUYRES	Nicolas BRETONNEAU	Sarah PIERRE
Centre Val de Loire	21.11	Thomas CHATTON	Thierry GAUTROT	Claire BINNERT	
Lorraine	14.11	Christophe BOREL	Damien SERRATE	Stéphane AZAEL	Eric THOUVENOT
Midi-Pyrénées	11.10	Cathie BOLEAT	Isabelle BASSI	Philippe BERTRAND	Axandre CHERKAOUI

► ANNEXE 5 : BILAN DE LA NUIT INTERNATIONALE DE LA CHAUVESOURIS DE LA FCEN



Nuit internationale de la chauve-souris 25 & 26 Août 2018



Conservatoires d'espaces naturels



Vespertilion à oreilles échancrées © D. Aupermann

Bilan Nuit de la Chauve-souris Durée de la manifestation : 2 jours 25 & 26 août 2018	
Auteur : Dominique Chérière <i>Chargée d'animations Réseau Fédération des Conservatoires d'espaces naturels</i> <i>Photo ci-contre : Rhinolophe Euryal © CEN Aquitaine – N. Quero</i>	
Destinataires : Correspondants Chiroptères du réseau des Conservatoires d'espaces naturels Valérie Strubel au PNA Chiroptères Chargés de communication du Réseau Christophe Lépine François Salmon - Bruno Mounier SFEPM Document disponible sur le site portail www.reseau-cen.org rubrique opérations nationales : Nuit de la Chauve-souris 2018	Date : 13 novembre 2018



*Animation « chauve-souris » sur le site de Bois des Roches
© CEN Centre-Val de Loire*

Conservatoire	Nombre d'animations programmées	Nombre de participants
Allier	1	40
Aquitaine	7	311
Ariège	4	213
Auvergne	2	35
Basse-Normandie	4	66
Bourgogne	1	75
Centre-Val de Loire	12	206
Champagne-Ardenne	2	30
Limousin	3	60
Loir-et-Cher	1	43
Lorraine	10	188
Midi-Pyrénées	3	150
Nord Pas-de-Calais	2	180
Picardie	6	135
Poitou-Charentes	2	6
Rhône-Alpes	4	93
Total	64	1 831 (retour des 16 Conservatoires d'espaces naturels participant à la manifestation)

Source : données collectées via le questionnaire d'évaluation de l'édition Nuit de la Chauve-souris 2018

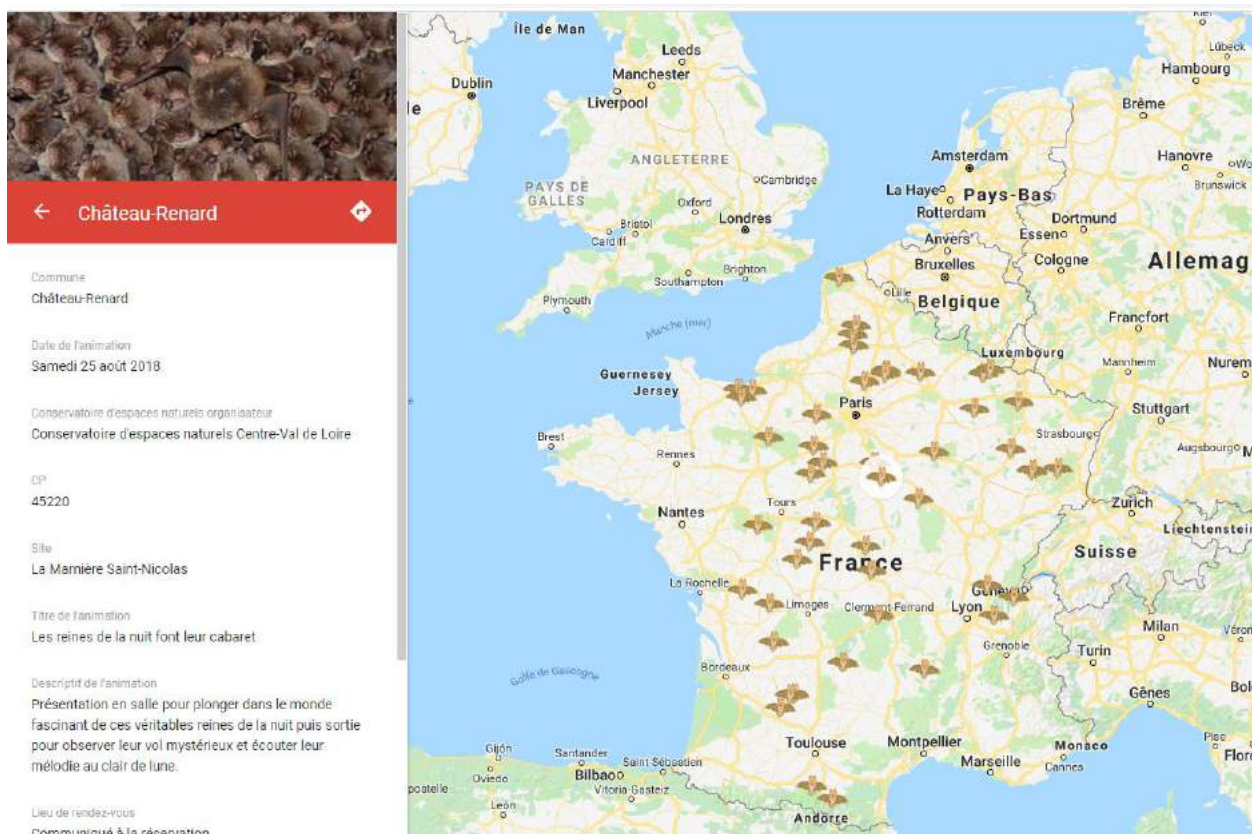


Colonie de grands Rhinolophes © CEN Bourgogne – Cédric Foutel

Les Conservatoires d'espaces naturels ont participé à la manifestation Nuit de la Chauve-souris 2018 :
<http://www.reseau-cen.org/fr/les-operations-nationales/nuit-internationale-de-la-chauve-souris/nuit-de-la-chauve-souris-2018>



Géolocalisation des animations symbolisée par le repère :



Oreillard roux – Plecotus auritus © B.B. – CEN Ariège

Nuit internationale de la Chauve-Souris

**Des animations dans toute la France
à retrouver ici : www.reseau-cen.org**



La 22e édition de la Nuit internationale de la chauve-souris coordonnée par la SFEPM se déroulera dans toute la France, les samedi 25 et dimanche 26 août 2018. Les Conservatoires d'espaces naturels sont partenaires de cette manifestation et proposent près de 60 animations !

🦇 Mardi 21 août 2018

Commune de Saint-Front sur Lémance
(Aquitaine - 47)

Soirée « Découverte des chauves-souris » au Château de Bonaguil avec le **Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine**. RDV à 20h30. Renseignements et inscription obligatoire auprès de Jean-Christophe Bartolucci (jc.bartolucci@cen-aquitaine.fr ou 05 53 64 55 99). Animation gratuite tout public.

Château de Bonaguil © CEN Aquitaine - C. Varnaud



🦇 Vendredi 24 août 2018

Commune de Montségur (Ariège - 09)

Au cours d'une balade nocturne autour de Montségur avec le **Conservatoire d'espaces naturels d'Ariège**, venez découvrir les mystères de ces mammifères volants, capables de voler avec leurs mains et de voir avec leurs oreilles...

RDV à 20h30 à la Maison de la Réserve – 104 ter village à Montségur. Inscription obligatoire : laurent.s@ariegenature.fr ou Tél. 05 61 65 44 82 - <https://ariegenature.fr/>



Oreillard roux – Pteropus auritus © B.B. – CEN Ariège

🦇 Samedi 25 août 2018

Commune de Naours (Somme - 80)

A la rencontre des chauves-souris et des papillons de nuit aux grottes de Naours avec le **Conservatoire d'espaces naturels de Picardie** en partenariat avec la Cité souterraine de Naours. Gratien et David vous guident dans ces lieux abritant quelques espèces remarquables de chauves-souris. Découvrez également le monde coloré des papillons de nuit... à vivre en famille. RDV à 20h. Lieu de RDV communiqué à la réservation. Prévoir des chaussures de marche et une lampe torche. Inscription obligatoire auprès de Franck Cominale au 06 07 41 54 71 ou reservation@conservatoirepicardie.org.

Commune de Palluau-sur-Indre (Indre - 36)

Le monde fascinant des chauves-souris des caves de Palluau : en début de soirée, une présentation en salle par le **Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire** vous permettra de plonger dans le monde fascinant des chauves-souris de découvrir les mœurs, les espèces de chez nous et comment les protéger. Puis, nous partirons dans les « Caves » ancienne carrière d'extraction de pierre puis champignonnière, afin de découvrir ce site exceptionnel où, durant l'hiver, plusieurs centaines de chauves-souris viennent hiberner. RDV à 20h. Lieu de rendez-vous communiqué à la réservation. Animation gratuite. Prévoir des vêtements adaptés et chauds ainsi qu'une lampe torche. Renseignements et réservation obligatoire au 02 48 83 00 28

Commune de Pont-sur-Sambre (Nord - 59)

Venez découvrir l'univers captivant des chauves-souris sur la Réserve naturelle régionale de Pantegnies avec le **Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais** : leurs mœurs, leurs techniques de chasse et même leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons. Des ateliers pratiques, une soirée amusante et des rencontres passionnantes vous attendent... Animation de 19h30 à 22h30. Prévoir des chaussures de marche, une lampe de poche ou frontale et des vêtements chauds. Renseignements et inscription : 03 21 54 75 00 & www.cen-npdc.org. Animation organisée en partenariat avec le PNR de l'Avesnois, la SFEPM.

🦇 Dimanche 26 août 2018

Commune de Fontenay-sur-Eure (28 – Eure & Loir)

« Une nuit avec les chauves-souris » ; une animation proposée par le **Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire** en partenariat avec la mairie de Fontenay-sur-Eure. Présentation en salle puis sortie sur le terrain à la recherche des chauves-souris à l'aide d'un détecteur d'ultrasons pour nous immerger dans leurs conversations nocturnes.

RDV à 20h Lieu de rendez-vous communiqué à la réservation. Prévoir une lampe de poche ou frontale et des vêtements chauds

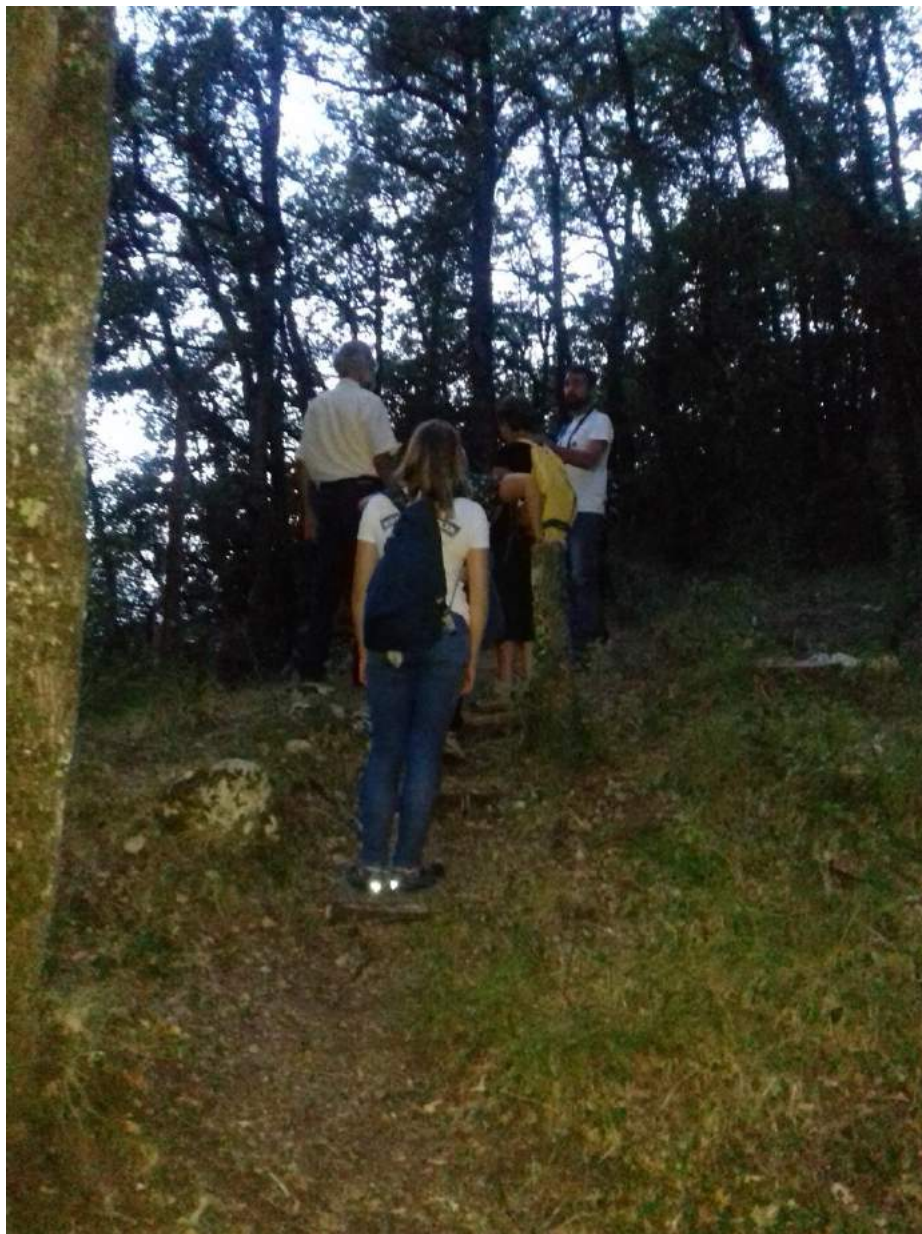
Renseignements et réservation obligatoire au 02 37 28 90 91.

**Pour vos demandes d'interview et de
reportages ! Contactez-nous !**

Sandrine POIRIER - Chargée de communication
02 38 24 55 08 - sandrine.poirier@reseau-cen.org

Quelques animations en image !

... En Centre-Val de Loire :



*Animation « chauve-souris » sur le site de Bois des Roches
© CEN Centre-Val de Loire*



*Animation « chauve-souris » sur le site de Bois des Roches
© CEN Centre-Val de Loire*



© CEN Loir-et-Cher

... En région Grand-Est :



Nuit de la chauve-souris 2018 © CEN Champagne-Ardenne



Nuit de la chauve-souris 2018 – exposition © CEN Champagne-Ardenne



Nuit de la chauve-souris 2018 – conférence © CEN Champagne-Ardenne

... En Occitanie :



Animation Nuit de la Chauve-souris 2018 © CEN Poitou-Charentes



Animation Nuit de la Chauve-souris 2018 © CEN Poitou-Charentes

Quelques exemples de retombées médiatiques !



Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire : [6 articles de presse](#)

Retrouvez le panorama médiatique sur le site web www.reseau-cen.org – opérations nationales – [Nuit de la chauve-souris 2018](#)

Exemple d'actu chiroptères !

... Conservatoire d'espaces naturels du Limousin:

Mission Grand Rhinolophe

16/08/2018



Au cours des nuits des 6, 7 et 8 août, une quinzaine de personnes en moyenne par soirée (salariés d'associations de protection et d'étude de la nature et bénévoles) sont venues en Corrèze. Leur objectif : capturer des chauves-souris d'une espèce pour mieux les connaître et ainsi mieux les préserver: **le Grand Rhinolophe**.

La « Mission Grands Rhinolophes », c'est avant tout un programme d'étude des populations de cette espèce mené dans un premier temps par Poitou-Charentes Nature et qui maintenant s'élargit sur les régions alentours comme sur l'ancienne région Limousin avec des partenariats entre les différentes structures et bénévoles liées au projet (Poitou-Charentes Nature, Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, GMHL, bénévoles...)

Mesures biométriques (taille, poids, longueurs avant-bras...), prélèvements de poils et de sang sont parmi les manipulations qui ont été effectuées sur ces individus. Un transpondeur leur a aussi été implanté, ce qui nous apportera énormément d'informations sur les déplacements des individus entre les colonies existantes et les échanges entre les gîtes d'été et d'hiver et ainsi permettra une préservation et une gestion du réseau de gîtes efficace.

Les premiers résultats :

Trois sites ont été visités :

- **Viaducs de Vignols (Vignols) :** 26 Grands Rhinolophes capturés, 30 Minioptères de Schreibers, beaucoup d'individus restés au gîte. De nombreux individus « contrôlés » (individus transpondés en 2017) grâce à l'antenne cadre installée à l'entrée du Viaduc.
- **Moulin du Cher (Sarran) :** 129 Grands Rhinolophes capturés. Beaucoup d'individus contrôlés avec l'antenne cadre
- **Tours de Merle (Saint-Geniez-ô-Merle) :** 131 Grands Rhinolophes. Aucun individu contrôlé

Un grand merci à tous les participants et partenaires !

Source : site web du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

... Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine :



Château de Bonaguil © CEN Aquitaine – Olivier Vannucci

Soirée « Découverte des chauves-souris »
Nuit internationale de la Chauve-souris
[Château de Bonaguil](#)

Source : site portail Réseau – actu du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

► ANNEXE 6 : PRESENTATION BILAN DE LA NUIT INTERNATIONALE DE LA CHAUVE-SOURIS SFEPM

Bilan 2018

Nuit Internationale de la chauve-souris
22^{ème} édition

Réunion des coordinateurs chauves-souris
15 et 16 décembre 2018 - Bourges



Bilan 2018 (diffusion au 13/12/2018)

Rappel : * Thème 2018 : la cohabitation Homme-Chiroptères
* Chauve-souris de l'année : le Petit rhinolophe

Chiffres-clés :

- **289 animations enregistrées sur le site** (285 en métropole + 2 animations sur l'île de la Réunion + 1 animation à Mayotte + 1 animation en Nouvelle-Calédonie)

↗ 21 animations de plus qu'en 2017 (268 en 2017)

En réalité 305 animations recensées (+ 37 animations par rapport à 2017)

- **10 842 participants comptabilisés** (pour 285 animations renseignées)

- **11 603 participants** (estimation avec 93,5 % des retours).



Excellent retour !!! (285 réponses sur 305)

- **87 départements**

↘ 2 de moins qu'en 2017 (89 départements)

Bilan 2018

Départements n'ayant pas participé (13) : Marne, Corse du Sud, Eure, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Lozère, Haute-Vienne, Hautes-Pyrénées, Deux-Sèvres, Isère, Guadeloupe, Guyane, Martinique.

Régions ayant le plus grand nombre d'animations :

Pays-de-la-Loire (28 animations)

Lorraine (25 animations)

Centre (24 animations)

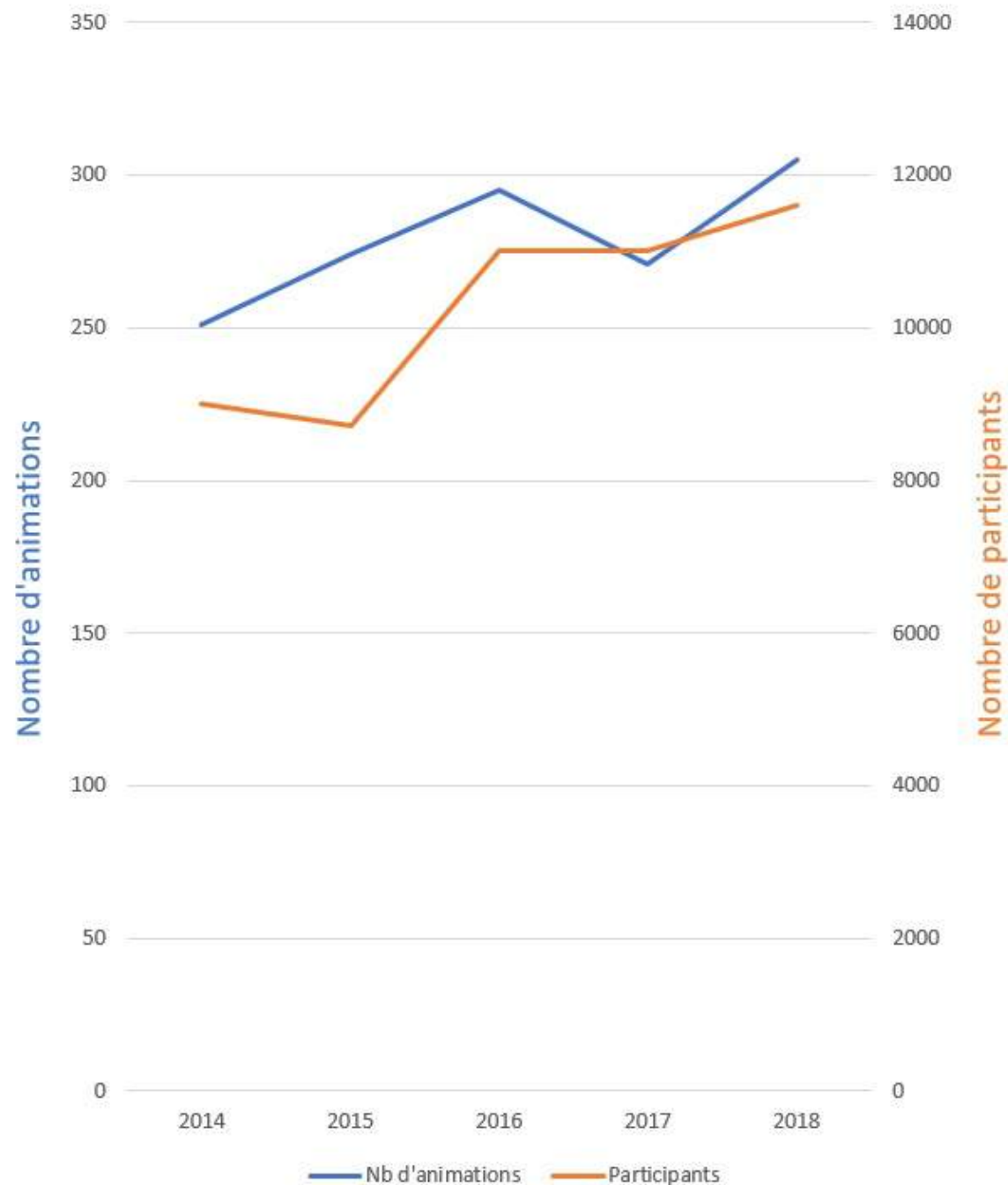
Rhône-Alpes (20 animations)

Régions dont le bilan complet a été reçu (au 13.12) :

Alsace, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Picardie et Poitou-Charentes → 13/22 (seule l'Alsace en 2017 !)

 **Excellent retour !!!**

Tendance de la fréquentation par le public et du nombre d'animations depuis 2014



Thème 2019 à définir

Thèmes des précédentes années :

- 2012 : Cohabitation Homme/Chauve-souris : intro à l'Opération Refuge pour les CS
- 2013 : Eoliennes et chauves-souris
- 2014 : Les chauves-souris et la lumière
- 2015 : Les chauves-souris et la forêt
- 2016 : Les chauves-souris et l'agriculture
- 2017 : Les chauves-souris et la forêt
- 2018 : Cohabitation Homme/Chauve-souris
- 2019 : à définir

Chauve-souris de l'année ? 2 ans pour le Petit rhinolophe donc on repart avec lui en 2019

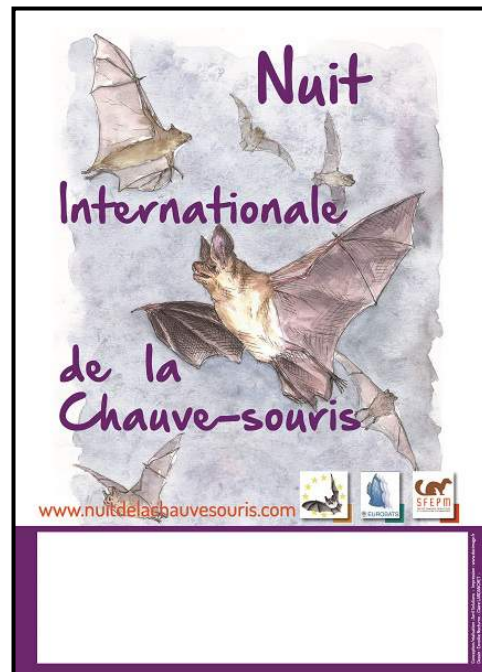
Dates de la 23^{ème} édition

- **Les 24 et 25 août 2019** avec période étendue du 10 juillet au 15 septembre (à valider)

Retour sur la communication 2018

Suite au lancement d'un concours de dessin en début d'année 2018, le visuel de l'affiche de la Nuit de la chauve-souris a changé (jury : Jean Chevallier et Alexis Nouailhat (dessinateurs), Camille Le Gouil pour la SFEPM, Jihane Hafa pour la FCPN et Florence Hembert (graphiste)).

→ 246 dessins reçus (75 dessins en catégorie adulte / 171 dessins en catégorie enfants)



Impression des outils

- Affiche : 5 000 exemplaires pour 3 ans (→ 2020 inclus) (420 €)
- Flyer pédagogique CPN : 3 000 exemplaires (350 €) *
- Plaquette grand public *Les chauves-souris, des mammifères fascinants et menacés* : 100 000 exemplaires (4 540 €) *

* Pris en charge par une subvention de 10 000 € accordée par la Fondation Lush

Distribution des outils en 2018

- 2 117 affiches
- 1 500 flyers CPN
- 5 430 plaquettes grand public *Les chauves-souris, des mammifères fascinants et menacés*

→ 849 € de frais d'envoi

**Suite à la Nuit :
Recrudescence des demandes
de création de Refuge
pour les chauves-souris**

Merci

► ANNEXE 7 : STATISTIQUES CONCERNANT LA CONSULTATION DU SITE INTERNET

Evolution mensuelles de la fréquentation du site internet du PNA Chiroptères en 2018

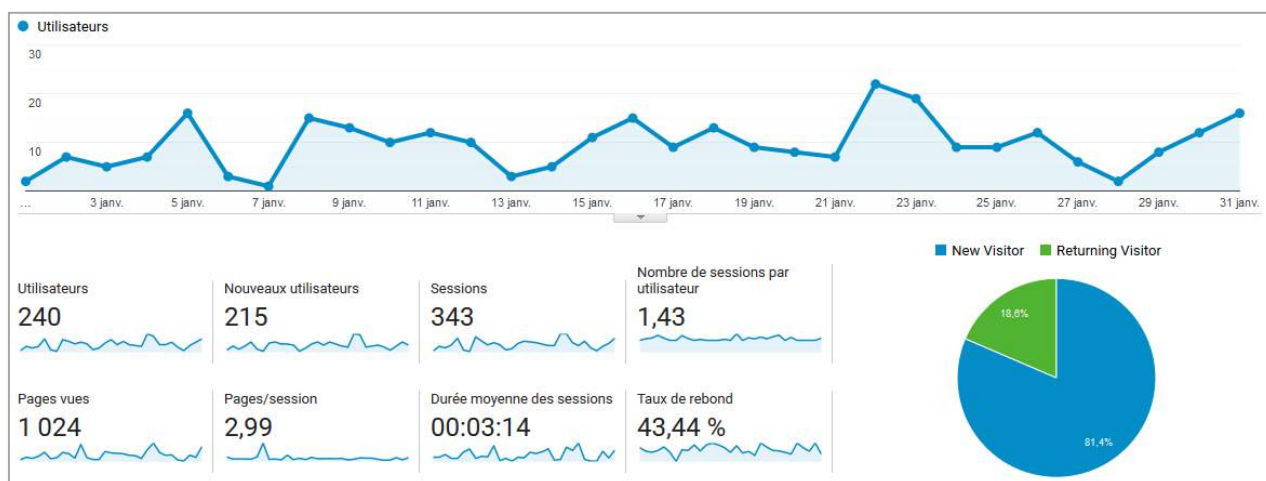


Figure 1 - janvier 2018

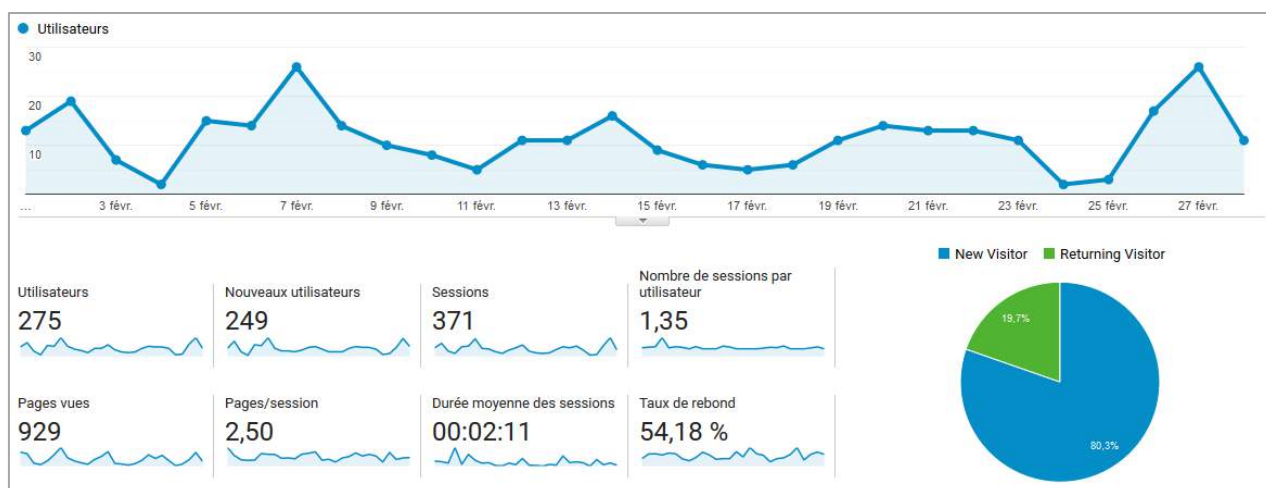


Figure 2 - février 2018

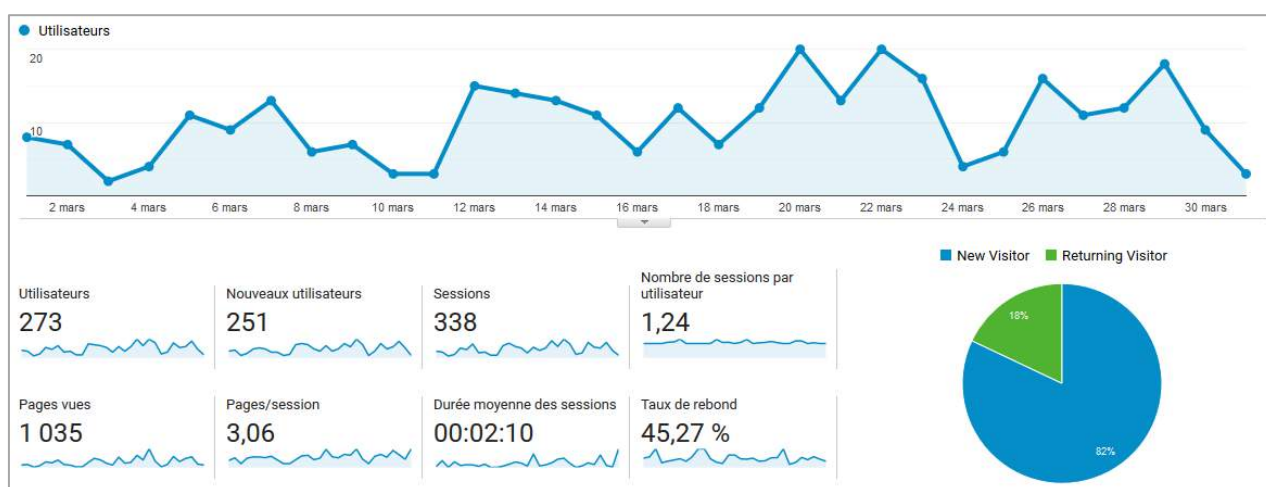


Figure 3 - mars 2018

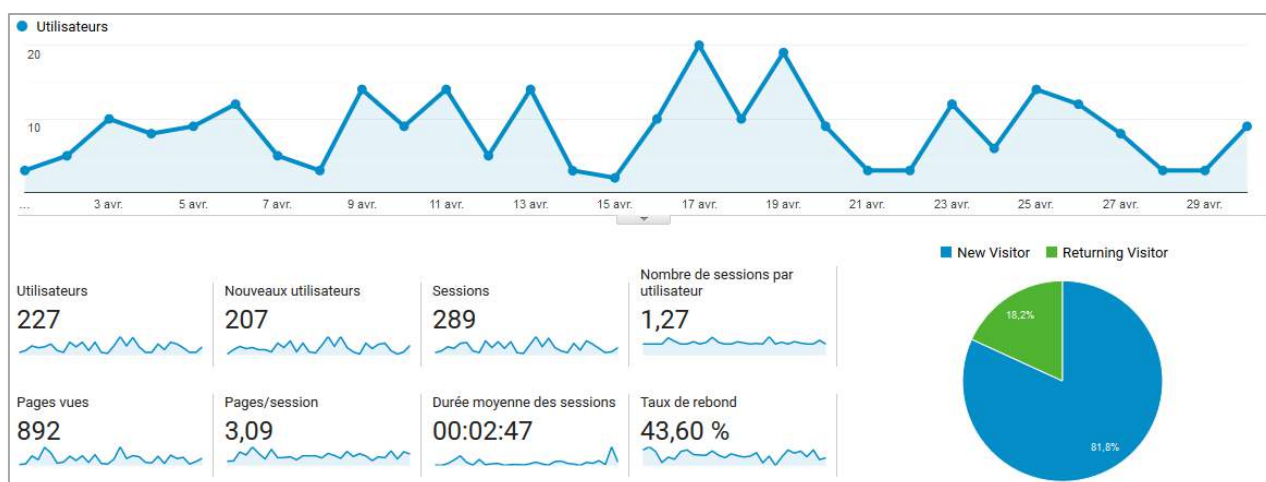


Figure 4 - avril 2018

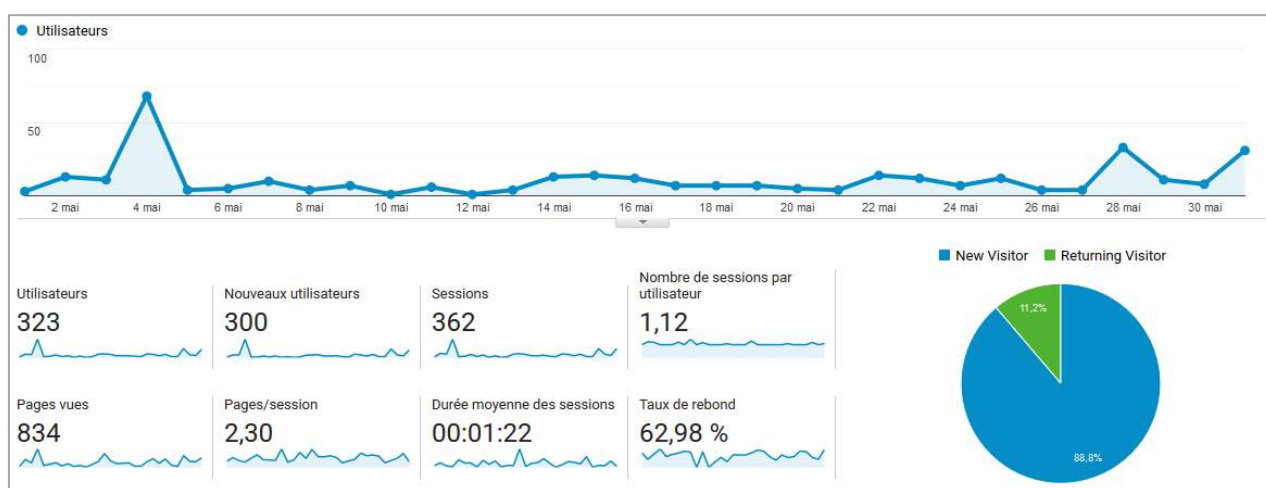


Figure 5 - mai 2018

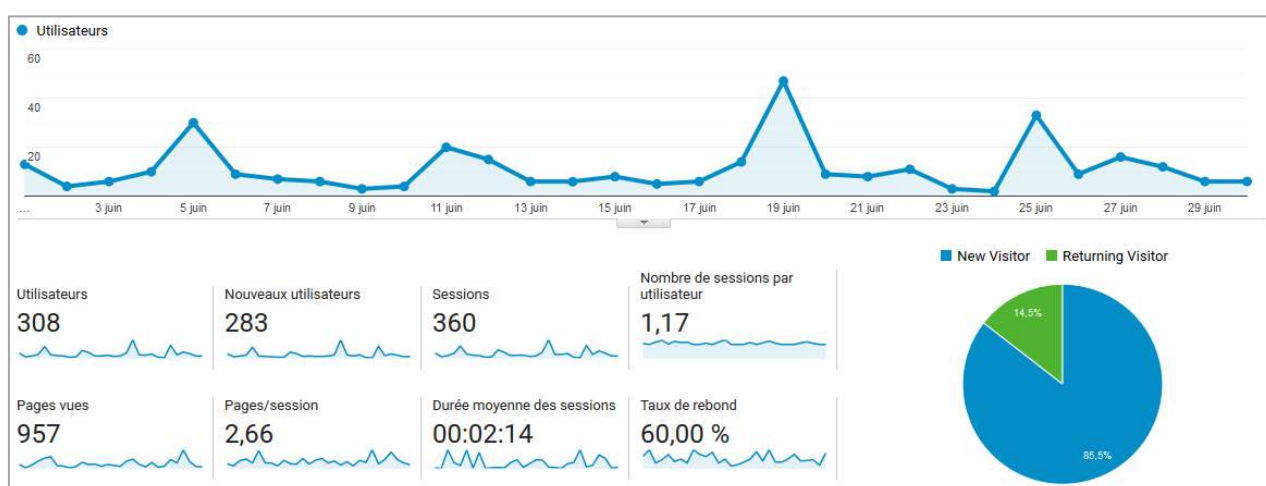


Figure 6 - juin 2018

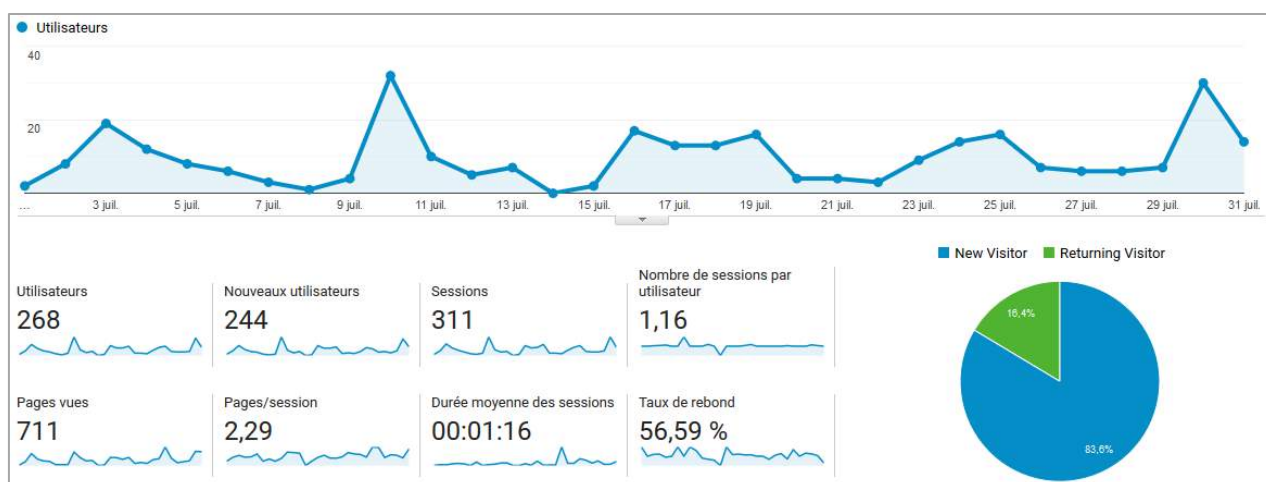


Figure 7 - juillet 2018

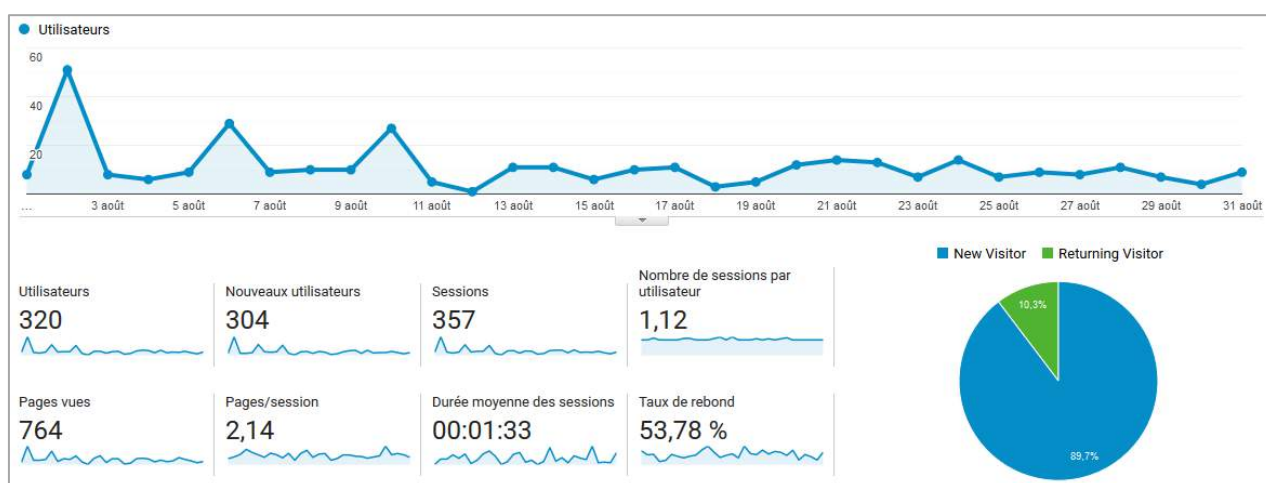


Figure 8 - août 2018

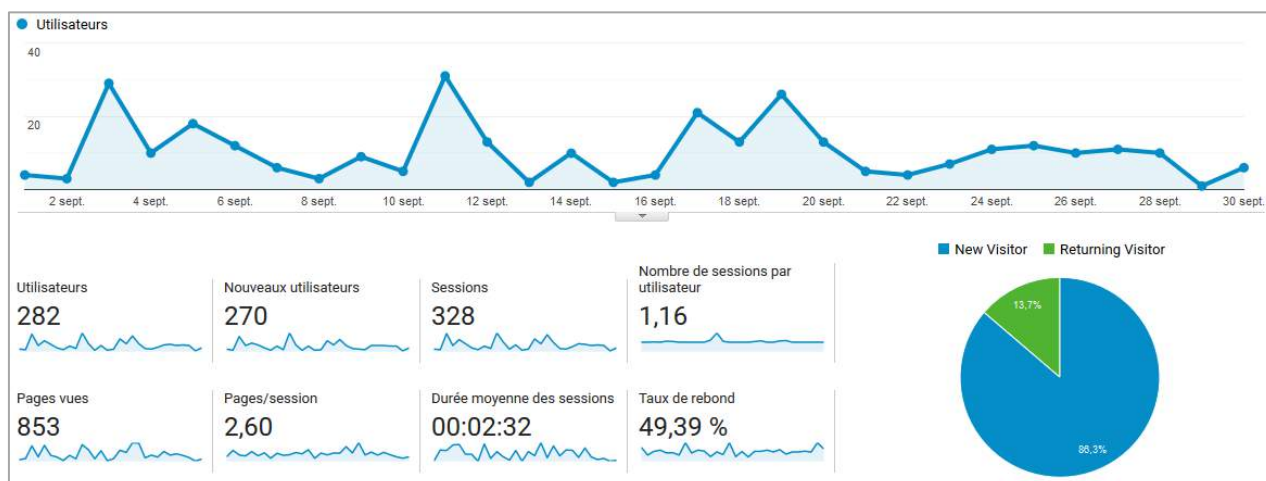


Figure 9 - septembre 2018

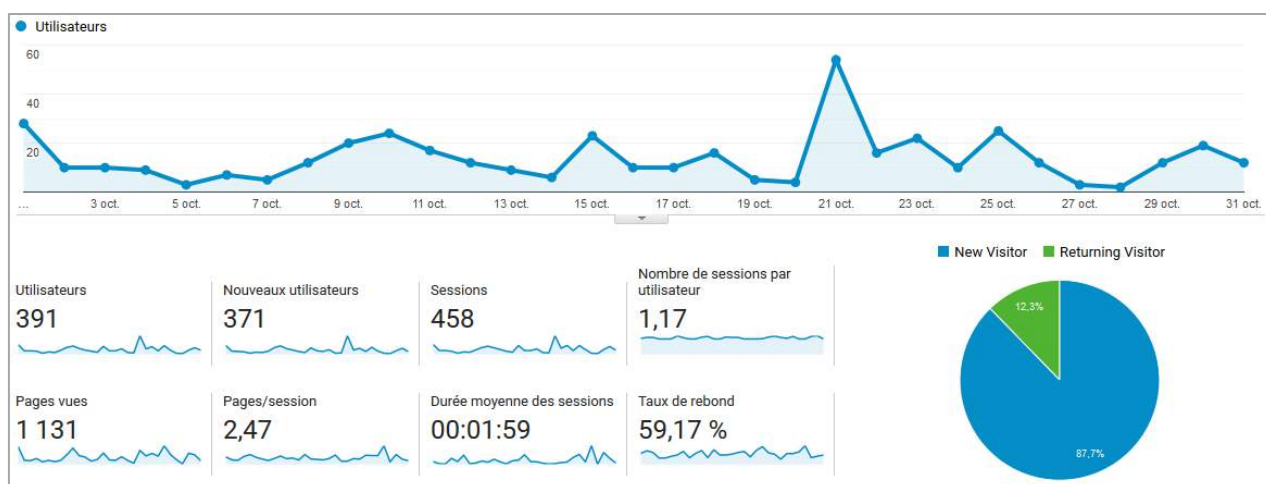


Figure 10 - octobre 2018

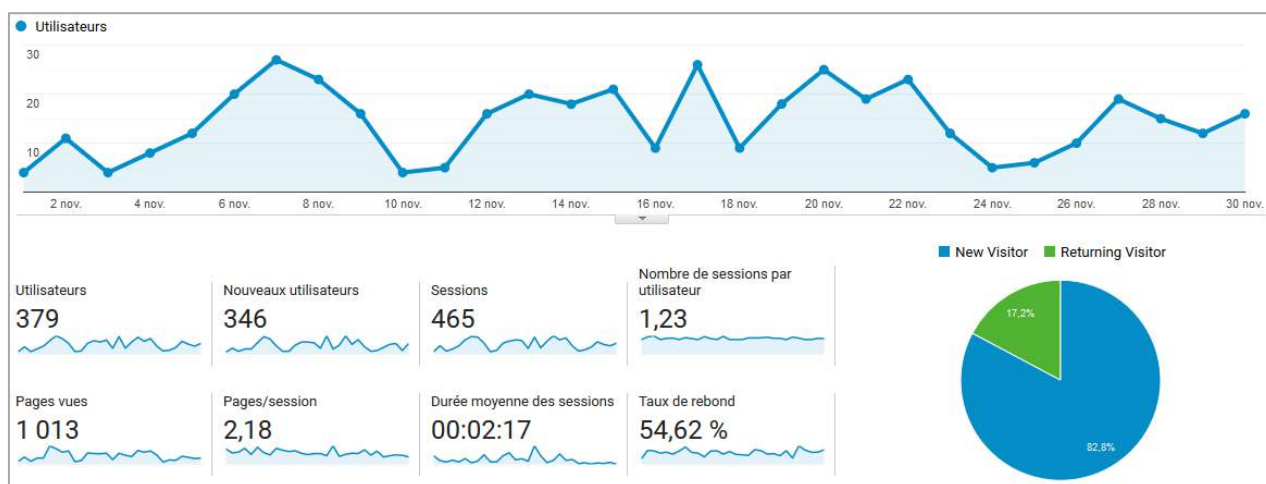


Figure 11 - novembre 2018

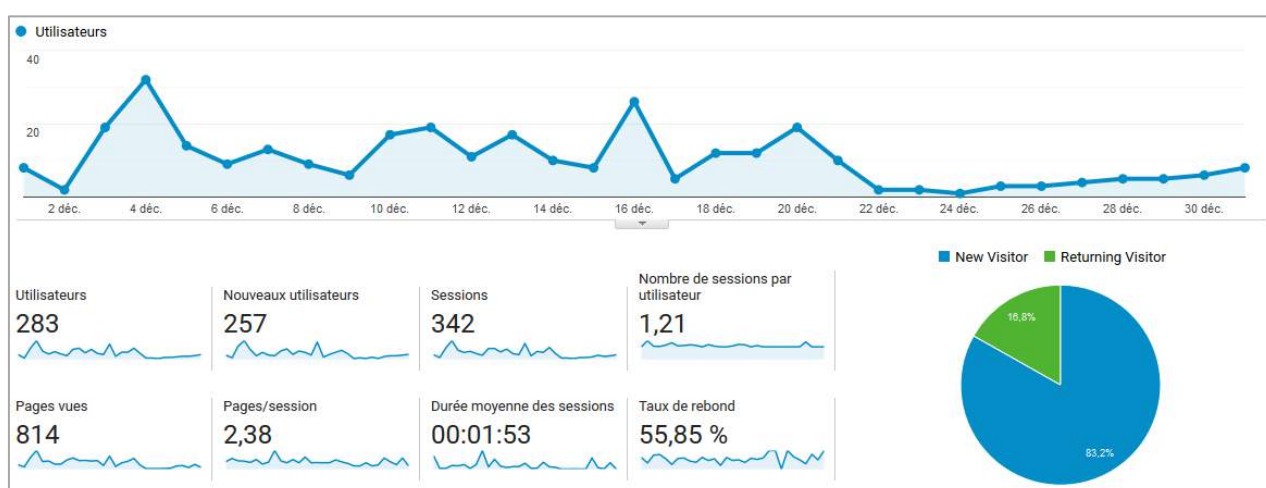


Figure 12 - décembre 2018

Pages les plus consultées

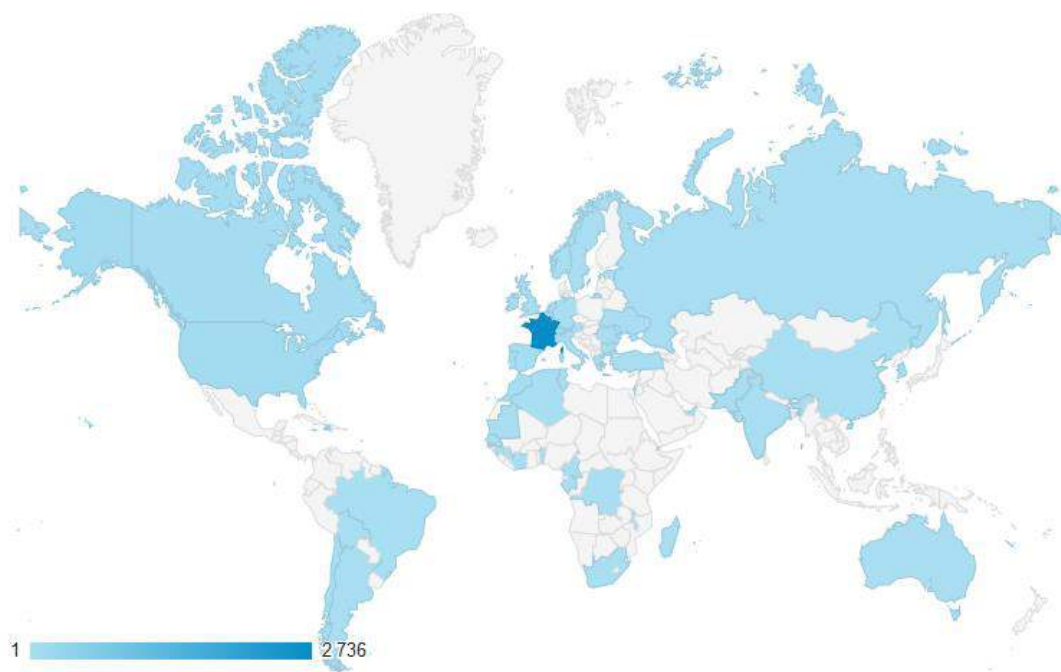
La page la plus consultée sur l'ancien site est la page d'accueil (29,29%), suivie de la page de présentation générale du PNA et des espèces de France métropolitaine. Il semble ainsi que les visiteurs soient à la recherche autant d'information sur le PNA que sur les espèces de chauves-souris. Malheureusement, sur l'ancien site, ces pages étaient pour fournies et actualisées. Un effort a ainsi été particulièrement fait pour alimenter ces rubriques dans le nouveau site du PNA.

Page ?	Pages vues ? ↓	Vues uniques ?	Temps moyen passé sur la page ?	Entrées ?	Taux de rebond ?	Sorties (en %) ?	Valeur de la page ?
	10 957 % du total: 100,00 % (10 957)	8 805 % du total: 100,00 % (8 805)	00:01:23 Valeur moy. pour la vue: 00:01:23 (0,00 %)	4 324 % du total: 100,00 % (4 324)	53,63 % Valeur moy. pour la vue: 53,63 % (0,00 %)	39,46 % Valeur moy. pour la vue: 39,46 % (0,00 %)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. /	3 209 (29,29 %)	2 597 (29,49 %)	00:01:25	2 511 (58,07 %)	39,35 %	40,76 %	0,00 \$US (0,00 %)
2. /Presentation-generale	1 176 (10,73 %)	948 (10,77 %)	00:02:08	120 (2,78 %)	75,00 %	49,23 %	0,00 \$US (0,00 %)
3. /Les-especes-de-France-metropolitaine	681 (6,22 %)	560 (6,36 %)	00:01:53	277 (6,41 %)	76,17 %	53,60 %	0,00 \$US (0,00 %)
4. /Recrutement	494 (4,51 %)	338 (3,84 %)	00:02:51	292 (6,75 %)	69,18 %	61,34 %	0,00 \$US (0,00 %)
5. /Les-acteurs-au-niveau-regional	485 (4,43 %)	427 (4,85 %)	00:02:28	165 (3,82 %)	78,79 %	56,49 %	0,00 \$US (0,00 %)
6. /Introduction	307 (2,80 %)	236 (2,68 %)	00:00:42	17 (0,39 %)	35,29 %	14,98 %	0,00 \$US (0,00 %)
7. /Productions	305 (2,78 %)	240 (2,73 %)	00:01:09	61 (1,41 %)	59,02 %	37,38 %	0,00 \$US (0,00 %)
8. /Strategie-Nationale-pour-la-Biodiversite	298 (2,72 %)	265 (3,01 %)	00:00:39	15 (0,35 %)	66,67 %	16,78 %	0,00 \$US (0,00 %)
9. /Les-menaces-sur-les-chiropteres	282 (2,57 %)	235 (2,67 %)	00:01:24	29 (0,67 %)	58,62 %	26,60 %	0,00 \$US (0,00 %)
10. /Presentation	276 (2,52 %)	208 (2,36 %)	00:00:34	23 (0,53 %)	56,52 %	10,14 %	0,00 \$US (0,00 %)

Origine géographique des consultations

L'ancien site internet est principalement consulté par des utilisateurs de pays francophones (France – 1^{ère} position, Canada – 4^{ème} position, Belgique 7^{ème} position).

Pays ?	Acquisition			Comportement			Conversions		
	Utilisateurs ? ↓	Nouveaux utilisateurs ?	Sessions ?	Taux de rebond ?	Pages/session ?	Durée moyenne des sessions ?	Taux de conversion par objectif ?	Objectifs réalisés ?	Valeur de l'objectif ?
	3 323 % du total: 100,00 % (3 323)	3 298 % du total: 100,03 % (3 297)	4 324 % du total: 100,00 % (4 324)	53,63 % Valeur moy. pour la vue: 53,63 % (0,00 %)	2,53 Valeur moy. pour la vue: 2,53 (0,00 %)	00:02:07 Valeur moy. pour la vue: 00:02:07 (0,00 %)	0,00 % Valeur moy. pour la vue: 0,00 % (0,00 %)	0 % du total: 0,00 % (0)	0,00 \$US % du total: 0,00 % (0,00 \$US)
1. 🇫🇷 France	2 736 (82,26 %)	2 711 (82,20 %)	3 680 (85,11 %)	49,10 %	2,69	00:02:15	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
2. 🇺🇸 United States	112 (3,37 %)	112 (3,40 %)	114 (2,64 %)	94,74 %	1,15	00:00:17	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
3. 🇰🇷 South Korea	84 (2,53 %)	84 (2,55 %)	84 (1,94 %)	100,00 %	1,00	00:00:00	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
4. 🇨🇦 Canada	61 (1,83 %)	61 (1,85 %)	61 (1,41 %)	98,36 %	1,03	< 00:00:01	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
5. 🇮🇹 Italy	34 (1,02 %)	34 (1,03 %)	38 (0,88 %)	71,05 %	1,55	00:00:57	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
6. 🇪🇸 Spain	31 (0,93 %)	31 (0,94 %)	33 (0,76 %)	39,39 %	3,39	00:04:15	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
7. 🇧🇪 Belgium	23 (0,69 %)	22 (0,67 %)	24 (0,56 %)	62,50 %	2,58	00:02:51	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
8. 🇷🇺 Russia	20 (0,60 %)	20 (0,61 %)	20 (0,46 %)	45,00 %	1,55	00:10:14	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
9. 🇬🇧 United Kingdom	18 (0,54 %)	17 (0,52 %)	18 (0,42 %)	55,56 %	2,94	00:03:34	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)
10. 🇨🇳 China	15 (0,45 %)	15 (0,45 %)	15 (0,35 %)	93,33 %	1,07	< 00:00:01	0,00 %	0 (0,00 %)	0,00 \$US (0,00 %)

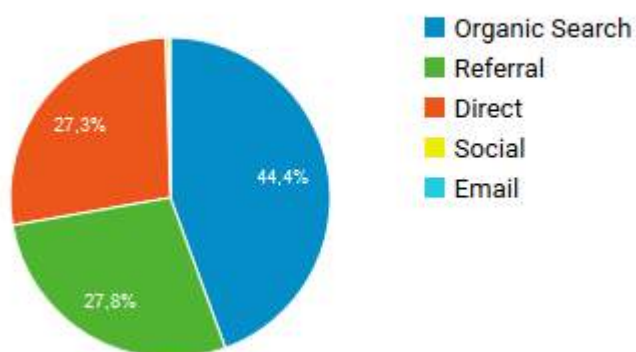


Principaux canaux d'accès au site internet

Les canaux d'accès à l'ancien site du PNA, les sources de trafic sont majoritairement les moteurs de recherche (« Organic Search »), les trafics provenant de site web (« Referral ») et les canaux directs (« Direct »).

	Acquisition
	Utilisateurs ↓
	3 323
1 ■ Organic Search	1 508
2 ■ Referral	945
3 ■ Direct	926
4 ■ Social	12
5 ■ Email	5

Principaux canaux



► ANNEXE 8 : ARTICLE « ENVOL DES CHIROS »

Les formations sur les chauves-souris

Le Plan National d'Actions Chiroptères, en partenariat avec l'Agence Française pour la Biodiversité, a pour vocation de proposer des formations adaptées aux besoins des chiroptérologues français. Afin de correspondre au mieux aux préoccupations des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels, l'AFB renouvelle régulièrement son cycle de formations. Cette table ronde animée par Mara Rihouet (chargée de mission

Formation à l'AFB-ex ATEN) et Valérie Strubel (Animatrice du PNA Chiroptères à la FCEN) avait pour vocation d'anticiper au mieux les besoins d'apprentissage à venir.

L'atelier a rassemblé une dizaine de participants, dont une majorité de formateurs. Les participants ont échangé à travers une animation dont l'objectif était d'identifier ensemble les grands domaines nécessitant des besoins en formation. Ils ont ensuite été invités à les formuler et les classer.

À noter que ces suggestions n'ont pas toutes vocation à être traitées en tant que sujet à part entière, mais peuvent s'intégrer dans des formations existantes.

Mara RIHOUE - AFB-ex ATEN & Valérie STRUBEL - FCEN

Voici les thèmes retenus ainsi que les besoins identifiés :

Thème	Sous-thème	Public visé	Problématique
Connaissance - méthodologie		Gestionnaires d'espaces naturels / scientifiques	Construire un projet (méthodes, protocoles) en fonction d'une question liée aux chauves-souris
		Gestionnaires d'espaces naturels	Chauves-souris méditerranéennes
		Naturalistes débutants	Formation à l'identification d'espèces (avec terrain) : enregistrement, pose d'appareils, capture, prospection gîtes, méthodes d'inventaire Morphologies des Chiroptères et besoins physiologiques
		Chiroptérologues	Protocoles d'études gîtes - habitats - espèces (élaboration des protocoles, collecte et traitement des données, valorisation des résultats). Outils (théorie + pratique) : enquête à vue, acoustique, capture, radio-localisation
Acoustique		Chiroptérologues	Analyses acoustiques des sons difficilement interprétables
		Professionnels d'expertise Chiroptères, amateurs confirmés, réseau associatif	La détection acoustique passive - revue et fonctionnement des outils, pose et usage des enregistreurs, traitement des données
		Amateurs confirmés / bureau d'études	Analyse des données acoustiques - protocole d'analyse d'enregistrements "massifs" (ex : enregistrement contenus sur une nuit) afin d'arriver à une méthode standardisée
		Naturalistes débutants	Outils et méthodes d'études acoustiques
		Gestionnaires d'espaces naturels	Analyses ultra-sons et protocoles
Suivi		Chiroptérologues	Eolien : suivis de mortalité Création et évolution des protocoles
		Gestionnaires / scientifiques	Traitement des données complexes, type radiopistage Analyse de données radiopistage (pas uniquement Chiroptères) Analyse de données capture-marquage-recapture (pas uniquement Chiroptères)
		Gestionnaires d'espaces naturels	Protocole et réalisation suivi de gîte Méthodes et protocoles de suivi des Chiroptères Harmonisation des méthodes de suivi : comment et dans quel cas les mettre en œuvre.
		Forestiers, animateurs Natura 2000, Bureaux d'études	Les protocoles de suivis pour les Chiroptères en forêt
		Architectes des bâtiments de France	Prise en compte de la faune protégée dans les sites classés ou archéologiques
		Bailleurs sociaux, Architectes, entrepreneurs, Gestionnaires d'espaces naturels, Agents patrimoines PNR / Pays d'Art et d'Histoire, CNFPT, Monuments historiques	Prise en compte, aménagements et accueil de la biodiversité dans le patrimoine bâti (chauves-souris, hirondelles, martinets...)
Aménagements		Entreprises	Ouvrages d'art et biodiversité : prise en compte de la faune protégée
		Animateurs Natura 2000, forestiers	Contrats Natura 2000 : Forestiers et Chiroptères

Thème	Sous-thème	Public visé	Problématique
Médiation		Chiroptérologues, médiateurs faune sauvage	Concertation avec les pouvoirs publics et les entreprises privées
			Sensibilisation des publics particulièrement difficiles (non volontaires, violents, récalcitrants)
			Médiation / sensibilisation en faveur des chauves-souris : donner des clés ou outils à des fins de médiation / sensibilisation à l'écologie des Chiroptères sur leurs sites
			Médiation dans les problèmes de cohabitation
Autres		Pompiers	Intervenir suite à des appels d'urgence concernant les chauves-souris
		Associatifs	Dynamisation vie associative : outils et méthode.
			Recherche de financements
			Sécurité en milieu souterrain
			Droit du travail sur le travail de nuit
	Services instructeurs		Etude d'impact : acoustique, protocoles, mesures, suivis des mesures
	GEODERIS, BRGM, INERIS, Spéléologues		Protection des chauves-souris en milieu souterrain

► ANNEXE 9 : COMPTE-RENDU REUNION DE LA COORDINATION CHIROPTERES NATIONALE 2018



Groupe Chiroptères de la SFEPM
Réunion de la Coordination Chiroptères Nationale
Bourges – 15 et 16 décembre 2018

Participants :

Coordinateurs régionaux :

BERNARD Thomas (Auvergne),
BEUNEUX Greg (Corse),
CARRÉ Blandine (représentant Languedoc-Roussillon),
CARTIER Alexandre (Bourgogne),
COSSON Emmanuel (PACA),
DUTILLEUL Simon (Nord-Pas de Calais),
DUTOIR Lucie (Picardie),
GACHES Lionel (Midi-Pyrénées),
HURPY Gwenaëlle (Normandie),

JEMIN Julien (Limousin),
JULIEN Jean-François (Île-de-France),
JOULOT Christian (PACA),
LE BARZ Céline (Rhône-Alpes),
PARACHOUT Marie (Franche-Comté),
ROCHARD Nicolas (Pays de la Loire),
RONCHI Bruce (Alsace),
TOUZOT Olivier (Aquitaine).

Référents thématiques :

ARTHUR Laurent (Médiation),
AULAGNIER Stéphane (Eurobats),
DUBOURG-SAVAGE Marie-Jo (Batlife),

LARCHER Gérald (veille sanitaire),
LEMAIRE Michèle (Rencontres nationales)
ROMBAUT Dominique (représentant Suivi des populations)

Secrétaires :

MÊME-LAFOND Benjamin (secrétaire actuel de la CCN),
CHAUVIN Hélène (futur secrétaire de la CCN),
GIRARD Lilian (futur secrétaire de la CCN).

Présence à titre divers :

ARTHUR Christian (président de la SFEPM),
CHRÉTIEN Amélie (Muséum de Bourges),
PAPERIN Fanny (salariée SFEPM),

PIERRE Sarah (DREAL Bourgogne- Franche-Comté),
SOLOMAS Dominique (salariée SFEPM),
WIOREK-STRUBEL Valérie (animatrice PNAC).

Excusés :

LEUTCHMANN Maxime (Poitou-Charentes),
MARMET Julie (MNHN),
MÉNAGE Matthieu (Bretagne),

MONNIER Gildas (Océan indien),
TILLON Laurent (Forêt),
THIRIET Lisa (représentant Alsace).

Sommaire

Point secrétariat	3
État d’avancement des actions portées ou menées par la SFEPM dans le cadre du 3 ^e PNAC.....	4
Outil collaboratif.....	8
Rapportage N2000	8
Atlas volet chiro.....	9
Outre-mer.....	9
Batlife	9
Eurobats	9
Matériel	10
GCO Strasbourg	10
ONF	11
Refuge forestier	11
Capture	11

POINT SECRETARIAT

- 1) Tour de présentation
- 2) Renouvellement du secrétariat.

Deux candidats : Lilian GIRARD – Hélène CHAUVIN

➔ Vote à l'unanimité pour le binôme

3) Point sur la coordination et son fonctionnement

- Point sur la charte (pour les nouveaux arrivants)
 - Election coordinateur(s) en région, toutes les régions n'ont pas fait l'élection selon le mode de la charte.
 - Pensez à demander les adhérents individuels SFEPM en région
 - Stéphane A. soulève le point de la RGPD. Christian P. A. répond que c'est prévu en interne à la SFEPM et que la mise en forme au RGPD.
 - Christian P. A. indique qu'en 2019 la SFEPM enverra un livret d'accueil pour tout adhérent SFEPM.

➔ Proposition de faire un point récapitulatif de quelles sont les régions à jour du mode de fonctionnement.

- Coordinateur thématique :
 - Besoin d'un nouveau référent forêt proposition de la passer en salariat (Cf. Thématique forêt)
 - « Juridique » toujours vacant : Christian P. A. peut poser la question de mutualiser un poste de juriste avec le « club des 14 ». Lionel G. propose de définir ce qu'est le « référent juridique » pour diffuser aux personnes.
 - Proposition d'actualiser la liste des GTs et de leurs membres

➔ À rédiger (proposition de la faire valider par Sébastien R. s'il est d'accord). Proposition de mutualiser un poste juridique avec participation des structures sur une thématique « Mammifères » (sur le modèle du stage juridique d'Héloïse).

- Courriel mensuel : nous conservons le système de mail mensuel. Définition des rôles des secrétaires en lien avec Fanny P. (salariée « chiro » SFEPM).
- Points sur les questions de Valérie :
 - Action 1 : ONM Volet Chiroptères
 - Réseau CENs et ONF enverront toutes leurs données brutes
 - OK pour le timing. Convention ficelée envoi avant 15 janvier 2019 pour un événement COPIL d'ouverture du projet aux structures
 - Action 4 : Convention FFS
 - Envoi en région de la convention avec courrier propre avec présentation des interlocuteurs.
 - Action 7 : Eolien
 - La CNN proposera une ligne de conduite au CA
 - Idée de grille de lecture pour les services instructeurs
 - Travail sur l'impact cumulé.

- Action 8 : Forêt
 - Définition d'un référent. Fanny reprend le lien avec l'ONF notamment.
 - Besoin de définir ce qu'est le rôle de référent. **Fiche à rédiger et faire valider par Laurent T.**
- Action 10 : Vie du Réseau
 - Recueil : OK pour la thématique et sortie en 2019 d'un recueil d'aménagement d'espèces anthropophiles.
 - Sujet 2021 : sujet nichoirs à réfléchir.
 - Outil : PNA (Cf. proposition de Valérie de partager un outil collaboratif à la fin de ce compte-rendu). La CCN souhaite conserver son indépendance et utilisera un outil interne à la SFPEM.
- Modalités d'échanges réguliers : nous restons sur le fonctionnement. Fanny envoie le mail mensuel concernant le PNA à Valérie (l'écueil de cette année 2018 est lié à l'absence de mail mensuel).

ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS PORTEES OU MENEES PAR LA SFPEM DANS LE CADRE DU 3^E PNAC.

1) Action 1 - Observatoire volet chiro ONM – état d'avancement

Bloc Volet technique

Depuis son arrivée en avril 2018, Fanny P. a travaillé sur le gros chantier 2018 de la plateforme base de données. Elle présente le portail cartographique. A minima il y aura donc des données de présence/absence à la maille 10x10km², avec une remontée une fois par an (1^{er} versement données prévu en 2019).

Réalisation du guide méthodologique des données et de la validation (ce qui induira le comité de validation (2 personnes SFPEM, 1 expert + les validateurs régionaux) à revenir parfois vers les régions pour s'assurer de la validation, dans le respect des partenariats régionaux). Ces documents seront relus par Julie Marmet d'ici janvier 2019.

Il y aura également un transfert à l'INPN. Les transferts peuvent soit se faire via les SINP régionaux, soit directement à l'ONM (toute donnée transmise à l'ONM sera transmise à l'INPN sous le format DEE).

Le portail cartographique est sous [GéoNature](#). Un géomaticien mettra les données Natura 2000 sous le portail d'ici fin décembre 2018 pour un premier test et sera présenté au CA de la SFPEM et à la CCN en janvier 2019.

Un poste de géomaticien a été mutualisé par la SFPEM pour cet outil. Il mettra en place des modules de compatibilité de formatage entre les bdd régionales et GéoNature.

Restitutions en ligne + fonctionnalité web (téléchargement docs, agenda, évènements, newsletter).

L'ensemble des données sera mis sur un serveur dédié uniquement à la SFPEM avec des codes accès.

Pour l'instant pas d'outil de saisie en ligne. Possibilité de faire évoluer l'outil (effectifs, tendances, etc.) par la suite.

Volet Gouvernance

La nouvelle version de la convention cadre est validée par la CCN. Le 1^{er} COPIL se tiendra fin du 1^{er} trimestre 2019 (organisé par la SFEPM. Invitation en janvier 2019).

La convention pourra être SFEPM/structure ou pluristructurelles/SFEPM.

L'intégration des données d'autres structures (RNF, ONF, etc.) sera faite dans un second temps.

Toute structure associative produisant de la donnée mammifère sera sollicitée (qu'elle soit adhérente ou non SFEPM). Mais pour participer aux décisions, il faudra être adhérente SFEPM. Cela représente 88 structures mammifères marins et environ 100 mammifères terrestres (dont 80 structures chiro métropolitaines). Julien Jemin souligne qu'il faudrait intégrer les données récoltées en DOM-COM pour sauvegarder et valoriser ces données et poursuivre la dynamique d'outre mer.

Volet Produits : état de l'art – septembre 2018 (basé sur la liste établie depuis Aydat). Qui sera instantanément mis sous la plateforme quand elle sera en ligne.

Missions Fanny : 100% chiro à partir de mars 2019 (action 10 refuges, action 1 observatoire, action 8 forêt, action 2 épidémie) (poste PNA Loutre arrive en mars 2019).

2) Action 2 - Veille sanitaire

Le Ministère souhaite que le programme Ecofect intègre cette action (qui l'ont intégré au dernier COPIL du PNAC).

→ validation d'un GT SFEPM/Ecofect/Anses/ONCFS ? Proposition que Gérald L. nous tienne au courant de l'avancée des besoins. → Aucun consensus n'est trouvé sur la question. Valérie reste disponible si questions supplémentaires.

3) Action 3 - Aménagement territoire

Pas de question.

4) Action 4 - Gîtes souterrains

Convention spéléo SFEPM/FCEN/FFS. Marie P. et Cathy Bresson de la CPEPESC Franche-Comté ont travaillé dessus en 2018. Une nouvelle version a été communiquée en septembre 2018 à Valérie. Non encore validé.

La FFS a réalisé et lancé un questionnaire au FDS et FCEN pour savoir ce qui avait déjà été fait en conventionnement ou actions avec les groupes chiros. À remplir au plus vite. Réunion FCEN/FFS/SFEPM/DREAL en janvier 2019 à Besançon pour faire le point sur les résultats de ce questionnaire à l'initiative de la FFS

→ Valérie W-S. demande à la FFS si elle peut envoyer le lien aux groupes chiros pour qu'ils remplissent aussi le questionnaire.

Questionnaire disponible ici pour un retour des régions **au plus vite** :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdKz3mnYdhNBzD8QV7uWtqjxqpogZvtTuTNtLCKPpIb4aIw/viewform?usp=pp_url

Quelle déclinaison de cette convention cadre pour 2019 ? Réalisation d'un courrier suite à cette signature, aux coordinateurs chiros.

Le souhait d'ouvrir la circulaire « mine » de 2008 aux carrières n'a pour l'instant peu avancé. Des juristes vont analyser les nouvelles propositions, puis il y aura transmission au Ministère (DGPR

notamment) pour avis et validation (si possible pour l'été 2019). L'objectif est d'interdire le foudroyage (potentialité d'accueil de chiro pour tous les sites). Sauf si expertise faunistique qui dit le contraire. Stipule aussi qu'il faudrait laisser un accès pour les suivis. LGi suit ce dossier avec l'appui de Sébasien ROUE et Christophe BOREL.

Lionel G. demande s'il y a un travail sur la problématique escalade et est preneur de retours d'expériences de partenariat (convention pour site). Une sollicitation sur la liste sera faite pour un retour d'expérience.

5) Action 5 - Gîtes Bâtis

Le guide « isolation et chiroptères » du CEREMA est enfin sorti en 2018

En 2019, la CCN propose de réaliser un recueil de retours d'expériences sur les **bâtis et l'isolation** (25 à 30 nouvelles propositions en intégrant le plan climat), axé sur les espèces sous traitées dans le 1^{er} recueil (Pipistrelles, Noctules, Sérotines...). Ce recueil sera fait sur les fonds PNAC de 2018-2019 (un recueil tous les deux ans).

6) Action 6 - Infrastructures ouvrages d'art

En 2019, il était initialement prévu une harmonisation des protocoles de suivis des aménagements

→ trop peu d'éléments pour avancer en 2019. Laurent A. se propose de réfléchir sur la question pour planifier ça dans les prochaines années.

Laurent A. indique qu'Amélie du Muséum de Bourges est en train de faire la synthèse de 30 ans de suivis d'aménagements d'ouvrages d'art qui ne fonctionnent pas.

7) Action 7 - Éolien

Yannick Beucher sollicite éventuellement des fonds pour un recueil éolien.

GT en 2018 s'est structuré en 5 sous groupes :

Techniques et bonnes pratiques / Juridique / Observatoire / représentation-lobbying / communication.

EDF-EN serait prêt à travailler avec la SFPEM pour améliorer les protocoles et les effets de la régulation (avec financements thèse par exemple). La CCN peut proposer un plan de travail pour voir ce qu'on peut demander et ce à quoi on peut s'engager. La SFPEM doit rencontrer de nouveau EDF-EN en juin 2019 → renvoyer au GT éolien pour qu'il s'en saisisse.

Benjamin M-L. souligne que suite au travail d'Etienne Ouvrard, des courriers ont été envoyés dans certaines régions et qu'il y a eu de bonnes retombées auprès des DREAL (PDL) avec contrôle et demande des résultats en 2018.

→ Pour les rapports manquants, la SFPEM demandera à EDF-EN de nous transmettre les rapports (listing des parcs manquants à demander au GT éolien).

GT a rencontré l'ADEME et a présenté la nouvelle organisation du GT et a déposé une demande d'aide financière pour un poste salarié dédié uniquement à l'éolien. Une relance début 2019 sera à faire (courrier SFPEM).

En Occitanie, sur le site de la DREAL les rapports sont téléchargeables en cliquant direct sur l'éolienne.

Blandine C. souligne que la problématique du repowering est d'actualité en Occitanie. Beaucoup de parcs ont été installés sans étude d'impact à l'époque et les porteurs de projet actuels demandent à ce que le remplacement soit fait sans nouvelles études. La DREAL Occitanie étudie au cas par cas et vont solliciter leur service juridique. Il semblerait par ailleurs, que la DREAL Occitanie exige un bridage systématique identique sur toutes les machines (mi-mars à fin octobre, 6m/sec vent et 10°C) sur tous les nouveaux parcs. Les Hauts-de-France sont en train de travailler sur une doctrine pour apporter les éléments à inscrire dans les arrêtés préfectoraux pour les DREAL.

8) Action 8 - Forêt

Une réunion convention SFEPM/ONF a eu lieu le 12/12/18.

Julien J. se propose d'être le nouveau référent forêt SFEPM (avec Fanny en appui et Bruce Ronchi) et établira des propositions pour la prochaine réunion → proposition validée par la CCN.

La prochaine réunion ONF/SFEPM aura lieu en février 2019 pour parler des projets qu'on souhaite mettre en place à partir de 2020 et après (dépôt en juin-juillet 2019). L'ONF et Valérie W-S. feront un bilan des journées forestières 2018.

Benjamin M-L. rappelle qu'il existe une synthèse de l'existant des conventions ONF par région.

Une réunion CCN/ONF/CNPF est à prévoir dans la continuité de cette réunion.

Penser à prendre en compte les agents qui s'occupent des plans simples de gestion forestiers Natura 2000 et les sensibiliser sur les enjeux chiro à prendre en compte dans ces documents (formation sensibilisation des chiro aux agents pour les plans d'aménagements).

9) Action 9 - Agriculture

Blandine C. sollicite la création d'un GT sur cette thématique → Blandine animera ce groupe. Dominique R. se joint à ce nouveau GT. Toutes les forces vives sont les bienvenues. Valérie W-S. se renseignera auprès de Yoann Charbonnier pour avoir des informations sur leurs avancées.

10) Action 10 - Réseau

- Bilan de la 22^e édition **NICS 2018** : 289 animations (21 plus qu'en 2017). Pas de thème validé pour 2019 (Dominique Solomas demande aux belges pour voir si on peut s'aligner dessus). La chauve-souris de l'année 2019 sera le Petit Rhinolophe.

Le weekend officiel sera celui du 24 et 25 août 2019. Proposition d'allonger la période à la période estivale (du 21 juin au 22 septembre) pour les animations labellisées NICS → votée à l'unanimité.

- Opération **Refuges** : de plus en plus d'appel et de demandes. 985 refuges en 2017. Nouveauté 2018 : portail cartographique en ligne
<http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.enfrance.htm>

Accès avec codes pour les gestionnaires où ils peuvent saisir directement le refuge via un formulaire de convention. Chaque structure a accès uniquement à son territoire d'action.

- **Evènements 2019 - Rencontres régionales**

Grand Ouest (septembre 2019 en Bretagne, Amikiro).

Grand Sud (Rhônes-Alpes, automne 2019)

Très Grand Est (Lorraine).

Massif central => en discussion

Colloque mammifères : fin juin (carnivores, grand carnivores) ou octobre 2019

Formation capture théorique Grand Ouest.

Weekend acoustique Grand Ouest en Ariège début mai.

OUTIL COLLABORATIF

Valérie W-S. souhaite mettre en place un outil collaboratif pour centraliser les documents existants en lien avec les chiro pour les professionnels (sorte de centre de ressources, forum).

Besoins : répondre aux questions du réseau / faire remonter les actions en régions / avoir une vision de l'action globale du réseau.

Exemple de Silverpeas. 4000€ pour la mise en place + coût annuel à négocier.

→ Valérie souhaite un retour de la CCN sur les besoins éventuels, sur l'intérêt de cet outil pour la CCN. Réponse souhaitée pour fin février 2019.

Valérie rappelle qu'une veille bibliographique quotidienne est faite par une salariée du FCEN et mise sur le site internet via www.Scoop.it/t/chiropteres

RAPPORTAGE N2000

Nouveauté 2018 : évaluation des mesures N2000 sur les populations (sites et hors sites N2000). Cette partie sera faite par le ministère.

Il ne reste plus que les chiroptères (100% du travail assuré par la SFEPM). Du retard sur ce dossier a été accumulé en 2018.

Les cartes de répartition seront uniquement celles du INPN/SINP

=> possibilité de vérifier si les cartes semblent suffisantes mais nous n'aurons pas le temps d'en faire d'autres dans le cas contraire.

=> remplissage en ligne des formulaires espèces via droits d'accès MNHN (Camille Gazay du MNHN est en charge de ce dossier).

Proposition pour le remplissage de ces fiches d'un binôme (rédacteur + relecteur SFEPM). Aide financière pour le rédacteur 270€/formulaire (correspond à 1 ou 2 jours de travail).

→ Deadline pour remplir les formulaires espèces mi janvier 2019.

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/13iCN2zj133QZDxhHH-95aQ8y3vAb-RdRooGRkzDxo0M/edit#gid=101711522>

La rédaction du rapport « mammifères » N2000 est prévu début février, pour un rendu à l'Europe en juin 2019.

ATLAS VOLET CHIRO

Le tome « Primates-Carnivores » va débiter en 2019 (parution 2020). Le tome « Chiroptères métropole » débiter en septembre 2020 (parution 2021). Le 1^{er} COPIL de lancement aura lieu en 2020 (liste espèces stabilisée, répartition des taches et rétroplanning). Il y aura un ou deux COPIL / an (possibilité visioconférence). Les données viendront du SINP.

Comité éditorial SFEPN/MNHN. Pour chaque tome, il y a un comité technique + un partenaire (à désigner mais pas indispensable (ça peut être des représentants de la CCN qui soient au comité éditoriale)). Rôle du partenaire : présence aux COPILs, suit la rédaction, rédaction monographies sp, iconographie, relecture, etc.

➔ Lors de la prochaine réunion de la CCN 2019, il faudra fournir les noms des représentants de la CCN pour participer à ce comité éditorial.

La rédaction des monographies sera bénévole. Photographies mises à disposition gracieusement. Question à poser pour d'éventuels financements.

OUTRE-MER

Il y a eu une réunion avec la DEAL Martinique qui souhaite développer un plan d'action Antilles (Martinique-Guadeloupe). Guide de prise en compte des chiros dans les aménagements est en cours de rédaction pour la Martinique (BIOTOPE/SFEPN).

Valérie réalise une synthèse sur l'état des lieux en DOM-COM pour un accompagnement de la mise en place des plans Antilles.

BATLIFE

Pas de réelle avancée (surtout communication sur Nuit chauve-souris Batlife). Document juridique pour les pays de l'Est sortie en 2018 et diffusé sur la liste de la CCN. Souhait d'une mise en place de BDD européenne, pas de réel consensus. Communique surtout via facebook.

EUROBATS

La 8^e conférence des parties a eu lieu en octobre 2018. Une nouvelle résolution est apparue sur le déclin des insectes. Les rapports nationaux sont disponibles sur le site internet d'Eurobats.

Eurobats publication Series n°8 sur la pollution lumineuse vient de sortir et est disponible en ligne (en anglais, pas de traduction prévue).

http://www.eurobats.org/sites/default/files/documents/publications/publication_series/WEB_EUROBATS_08_ENGL_NVK_19092018.pdf

Les prochaines recommandations porteront sur les thématiques « sauvetage et soins aux chiroptères », « chiroptères et isolation dans les bâtiments » et « construction de gîtes dédiés ».

Rappel de Stéphane A. qu'on peut saisir le secrétariat d'Eurobats pour faire un courrier de rappel des recommandations européennes lorsqu'on a un projet bancal. L'impact de ces courriers peut être plus ou moins mitigé.

La mise à jour de la liste des gîtes épigés importants pour les chauves-souris (sur les 10 dernières années) est demandée. L'actualisation de la hiérarchisation des gîtes dans le cadre du PNAC est prévue pour 2019. Certaines régions ont déjà mis à jour cette liste. La proposition est donc faite que les régions envoi sa mise à jour (gîte épigés et hypogées) en utilisant la même méthode que celle utilisée en 2012 (à l'échelle des nouvelles grandes régions ou non) au secrétariat de la CCN. Ces infos serviront à la fois pour le PNAC et pour Eurobats. Jean-François propose d'utiliser ces infos pour calculer des tendances.

→ Deadline 31 mai 2019. Le secrétariat se rapprochera de Stéphane et Valérie pour organiser la remontée au mieux.

MATERIEL

Marie-Jo D-S. nous informe qu'une société française (société DEA) souhaite se lancer dans la production de détecteur à ultrasons et d'émetteur.

Pour le moment ils ont fabriqué un détecteur ultrasons (sans pile, se charge avec chargeur téléphone, descend jusqu'à 15Khz) à 99€ HT. Fonctionne très bien en animation.

Ils ont également fabriqué des émetteurs (0,5g et 2g, système coupe-fil) à 49€ HT. Portée max 2 km (sans obstacle). Bip de 20 ms toutes les 2 secondes. Le plus petit modèle convient très bien pour les espèces à faible rayon d'action.

Midi-Pyrénées va les tester en conditions réelles cette année et nous feront un retour.

Il semble y avoir eu des soucis avec des émetteurs Biotrack dans certaines régions (Corse, Rhône-Alpes (énorme variation de fréquences, arrêt). Midi-Pyrénées ont testé des émetteurs allemands, qui fonctionnent très bien, mais pour l'instant ce n'est pas possible d'en avoir facilement. L'Alsace se renseigne auprès des groupes chiro allemands pour savoir quels types d'émetteurs ils ont.

→ Remontée des mauvaises expériences avec émetteurs Biotrack auprès du secrétariat, pour leur faire un retour courrier.

Pour information, la Bourgogne a travaillé avec une Fablab cette année pour le repowering de leurs émetteurs (changement de batterie) et ça a très bien fonctionné.

GCO STRASBOURG

Après un rappel du projet, Bruce R., indique que dans le cadre des actions menées contre le Grand Contournement Ouest de Strasbourg, face à l'absence de dialogue avec les collectivités, un des leviers utilisé est la grève des instances de représentations (une personne vient à la réunion, lis qu'ils font grève, demande que ce soit inscrit dans le CR de la réunion puis s'en va).

L'Alsace sollicite la SFEPM pour une motion de soutien sur ce dossier.

ONF

Bruce R. souhaiterait que la CCN soutienne le mouvement syndical ONF (contre les nouvelles pratiques de gestion). Sollicitation de la SFEPM pour signer le manifeste existant (soutien contre la gestion mais pas la structure ONF).

➔ Vote de principe pour la sollicitation du CA de la SFEPM pour lire le manifeste et voir si motion : 1 abstention.

https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/_files/200002879-3f02e3ffbb/Manifeste%20de%20Tronçais-0.pdf

REFUGE FORESTIER

Dominique R. demande si on pourrait élargir la convention refuge à la forêt. Il faudrait se rapprocher des bretons qui tentent de faire acter ses refuges dans les ORE (obligations réelles environnementales).

Plus d'info sur les ORE : <http://www.reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/obligations-reelles-environnementales-c-est-quoi-exactement>

CAPTURE

Cf mail Julie.

La CCN remercie une nouvelle fois le Muséum d'histoire naturelle de Bourges pour l'accueil et tout particulièrement Michèle Lemaire et Laurent Arthur. Merci également aux salariées de la SFEPM pour l'organisation et la logistique du weekend.

Document réalisé par :



Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Maison de l'Environnement de Bourgogne Franche-Comté

7, rue Voirin | 25 000 Besançon

Tel : 03 81 81 78 64

pna-chiropteres@reseau-cen.org

<http://www.reseau-cen.org/>



© Sylvain DEJEAN



LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES EST UN PROGRAMME DU
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.



PILOTE ET FINANCE PAR LA
DREAL BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE



ET EST HEBERGE GRASSEMENT PAR LE
CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE.